



Version du 16 décembre 2024

Analyse des réglementations en matière d'intelligence artificielle dans différents pays et régions du monde

Analyse de base pour l'état des lieux sur la
régulation suisse en matière d'intelligence
artificielle



Résumé exécutif

La présente analyse des approches réglementaires dans différents pays est réalisée dans le cadre du mandat du Conseil fédéral du 22 novembre 2023 à l'attention du DETEC (OFCOM) et du DFAE (Division Europe) de réaliser un état des lieux sur les approches de régulation en matière d'intelligence artificielle (IA). L'OFCOM a été chargé d'effectuer une analyse des réglementations en matière d'intelligence artificielle dans différents pays et régions du monde, qui fait partie des analyses de base pour l'état des lieux précité.

Entre le printemps et l'automne 2024, l'OFCOM a analysé, avec le soutien du DFAE, les activités de régulation dans 20 pays sélectionnés sur six continents. Cette analyse a été réalisée sur la base de cinq critères. Il a notamment examiné le contenu de la réglementation (formel : contraignant/non contraignant et matériel), le champ d'application (public/privé), l'étendue de la réglementation (sectorielle/horizontale), l'état actuel de la législation ainsi que la gouvernance (ministères ou organes de surveillance compétents et possibilités de sanction).

Il s'est avéré qu'il existe dans le monde entier de nombreuses approches différentes en matière de réglementation de l'IA ; il n'y a pas d'approche réglementaire qui s'impose clairement. La plupart des pays analysés disposent au moins d'une stratégie ou d'un plan d'action national en matière d'IA. Toutefois, à l'exception des États membres de l'UE, où l'AI Act est en vigueur depuis le 1er août 2024, très peu de pays disposaient à l'automne 2024 d'instruments juridiquement contraignants spécifiques à l'IA, qui sont déjà en vigueur. Les États-Unis et la Chine sont des exemples de pays qui disposent déjà d'instruments juridiquement contraignants. La plupart des pays sont actuellement en phase de réflexion ou de négociation, bien que le développement d'instruments juridiquement contraignants sur l'IA soit déjà bien avancé dans certains pays (par exemple au Canada, au Brésil et en Corée du Sud).

En ce qui concerne la question de savoir si la réglementation de l'IA doit se faire de manière globale dans un acte législatif horizontal ou par le biais de différents actes législatifs sectoriels, il ne semble pas y avoir de tendance claire au niveau international. Certains des États analysés (comme le Royaume-Uni, Israël et la Chine) privilégient une approche réglementaire sectorielle, tandis que d'autres (comme le Canada, le Brésil, la Corée du Sud ainsi que l'UE avec son AI Act) optent pour une approche horizontale, c'est-à-dire qu'ils définissent des principes relatifs à l'IA qui s'appliquent à tous les secteurs.

Dans la plupart des pays analysés, les efforts de réglementation s'adressent aussi bien au secteur public qu'au secteur privé. Certains États (par exemple l'Australie, le Japon, et Singapour) se limitent à des lignes directrices pour le secteur privé et renoncent à une réglementation contraignante. L'approche de la réglementation de l'IA basée sur les risques, telle que l'UE l'a adoptée dans l'AI Act, semble être reprise par d'autres États au niveau international. Le Canada et le Brésil, par exemple, s'en inspirent dans leurs projets de loi actuels sur l'IA.

En ce qui concerne la gouvernance, certains États ont créé de nouveaux postes spécifiques pour l'IA, tandis que d'autres s'appuient sur des ministères et des régulateurs existants dans les domaines de la justice, de la science et de l'innovation, de la communication ou de la sécurité, et leur donnent les moyens de faire face aux nouveaux défis dans le domaine de l'IA. Des moyens financiers considérables sont parfois alloués à cet effet. Le AI Safety Summit de Bletchley Park en 2023 a également marqué la création de nombreux instituts de sécurité de l'IA dans de nombreux pays tels que le Royaume-Uni, les États-Unis, le Japon, le Canada et bien d'autres. En novembre 2024, le réseau « AI Safety Institute International Network » s'est réuni pour la première fois afin d'accélérer les progrès de la science de la sécurité de l'IA.¹

¹ UK Government (2023), *Introducing the AI Safety Institute*, disponible à l'adresse <https://www.gov.uk/government/publications/ai-safety-institute-overview/introducing-the-ai-safety-institute> (dernière consultation le 4 décembre 2024).

L'analyse des pays montre que les approches réglementaires de l'IA varient considérablement à travers le monde. Toutefois, les 20 pays analysés ont en commun le fait que la nécessité d'agir en matière de réglementation de l'IA est généralement reconnue.

Table des matières

1.	Introduction	5
2.	Méthodologie et critères d'évaluation	5
3.	Analyse des réglementations en matière d'IA dans différents pays et régions du monde	6
3.1.	Afrique	6
3.1.1.	Afrique du Sud	6
3.1.2.	Nigéria	7
3.2.	Amérique du Nord	7
3.2.1.	Canada	7
3.2.2.	États-Unis	9
3.3.	Amérique du Sud	11
3.3.1.	Brésil	11
3.4.	Asie	12
3.4.1.	Chine	12
3.4.2.	Corée du Sud	15
3.4.3.	Émirats arabes unis	16
3.4.4.	Israël	16
3.4.5.	Japon	17
3.4.6.	Singapour	18
3.4.7.	Taiwan (Taipei chinois)	18
3.5.	Europe	19
3.5.1.	Autriche	20
3.5.2.	Italie	20
3.5.3.	Allemagne	20
3.5.4.	France	20
3.5.5.	Danemark	21
3.5.6.	Espagne	22
3.5.7.	Royaume-Uni	22
3.6.	Océanie	24
3.6.1.	Australie	24
4.	Conclusion	26
5.	Bibliographie	28

1. Introduction

L'intelligence artificielle (IA) a émergé comme l'une des technologies les plus influentes des dernières années, promettant de transformer radicalement de nombreux aspects de notre société et de notre économie. Avec cette transformation, il convient d'examiner la nécessité d'encadrer le développement et le déploiement de l'IA. Dans ce sens, par décision du 22 novembre 2023, le Conseil fédéral a chargé le DETEC (OFCOM) et le DFAE (Division Europe) de réaliser un état des lieux sur les besoins de régulation en Suisse en matière d'IA.

La présente analyse de la réglementation de l'IA dans divers pays et régions du monde est l'une des "analyses de base" permettant de réaliser l'état des lieux précité. Cette analyse des objectifs et des approches de régulation donne des indications sur la manière dont l'IA est régulée à l'étranger et dont la Suisse pourrait tirer des leçons pour définir le cadre souhaité autour de l'IA.

2. Méthodologie et critères d'évaluation

Il est important d'avoir une vue globale des objectifs et des approches de régulation partout dans le monde. Dès lors, la présente analyse évalue les approches de régulation dans 20 pays différents. Ces pays sont analysés par continents et selon 5 critères d'évaluation. Les critères sont appliqués si le pays en question dispose d'un instrument juridique régissant l'IA. Dès lors, comme tous les pays ne disposent pas d'un tel instrument, les analyses ne sont pas approfondies de la même manière pour tous les pays.

La méthodologie repose sur une analyse des données nationales et internationales, ainsi que sur des études de cas approfondies dans chaque pays sélectionné. L'essentiel des informations a été recueillies à travers des informations disponibles publiquement, puis vérifiés par les ambassades Suisses dans les divers pays.

Les critères d'évaluation sont les suivants :

a. Contenu formel et matériel

Le contenu formel désigne le type de mesures prise et leur nature contraignante ou non-contraignante. La réglementation de l'IA peut se faire à travers différents instruments, allant du plan d'action à une loi. La nature de chaque instrument est recensée dans cette partie.

Le contenu matériel examine plus en détail l'approche et le contenu des mesures prises. En effet, certaines mesures visent à réglementer l'accès au marché, d'autres ont une optique de protection des droits fondamentaux. Tous ces différents éléments seront analysés dans cette partie.

b. Portée publique-privée

Les normes existantes peuvent s'appliquer aussi bien au secteur public qu'au secteur privé. Cependant, il est du ressort des législateurs de décider de ceci. Il n'est pas rare que certains instruments réglementaires ne soient dirigés que vers le gouvernement, tandis que d'autres s'appliqueraient aussi au secteur privé.

c. Champ d'application

On distingue généralement entre réglementations sectorielles et réglementations horizontales (ou transversales). Les réglementations dites sectorielles s'appliquent à un secteur en particulier, comme par exemple le secteur automobile et le secteur médical. Les réglementations horizontales s'appliquent uniformément à différents secteurs ou industries, au lieu de les cibler en particulier comme dans le cas des normes sectorielles. Toutefois, dans les réglementations horizontales, certaines distinctions peuvent toutefois survenir, notamment avec des précisions sectorielles. Il est important de noter que cette distinction entre une réglementation sectorielle et horizontale n'est pas toujours flagrante.

d. Statut actuel

L'IA étant un sujet relativement récent dans le monde de la régulation, certains instruments ne sont pas encore officiellement ou formellement adoptés. Dès lors, il est intéressant de savoir à quel stade chaque

instrument examiné se trouve dans son processus d'adoption et d'application. Il est important de noter que le stade auquel se trouve un instrument est déterminé au moment de l'écriture de cette analyse, soit en novembre 2024.

e. Gouvernance

Le dernier critère utilisé pour cette analyse se réfère à l'autorité compétente, désignée pour assurer la bonne application du cadre réglementaire. Certains pays ont chargé un ministère existant d'y veiller, tandis que d'autres ont créé un organe *ad hoc* spécial. De plus, il convient de déterminer voir s'il y existe des mécanismes de sanctions existants et sous quelle forme ceux-ci se manifestent.

3. Analyse des réglementations en matière d'IA dans différents pays et régions du monde

3.1. Afrique

En Afrique, les mesures pour accélérer l'adoption de l'IA se multiplient et les investissements ainsi que l'innovation liés à l'IA progressent. D'une manière générale, les pays africains ont tardé à adopter les technologies d'IA, pour diverses raisons, allant des problèmes d'infrastructure aux ressources financières limitées.

Sur le plan régional, l'Union africaine (UA), composée de 55 États Membres, a élaboré une stratégie continentale sur l'IA (stratégie de l'UA en matière d'IA).² Cette stratégie ambitieuse a pour but de créer une politique en matière d'IA qui envisage une voie centrée sur l'Afrique pour le développement et la réglementation de cette technologie émergente. Le projet de cette stratégie a été publié en février 2024 par l'agence de développement de l'UA.³ Le projet comprend des recommandations pour des pratiques spécifiques à l'industrie, des normes et des organismes de certification pour évaluer et comparer les systèmes d'IA, des sandbox réglementaires pour tester l'IA en toute sécurité, et la création de conseils nationaux de l'IA pour superviser et contrôler le déploiement responsable de l'IA. L'initiative vise à atténuer les risques tels que les préjugés et les inégalités, tout en veillant à ce que les économies africaines ne passent pas à côté des avantages que l'IA peut offrir.⁴ La stratégie devrait être adoptée au prochain sommet de l'UA en février 2025.

3.1.1. Afrique du Sud

Bien que ce pays ne dispose pas de plan d'action ni de stratégie en matière d'IA, il pourra se servir de la stratégie de l'UA mentionnée plus haut pour créer sa stratégie nationale.⁵ Les principes juridiques existants pourraient toutefois être adaptés pour faire face à cette nouvelle technologie.⁶ Les différents acteurs soulignent l'importance de trouver un équilibre entre innovation et garantir le respect des principes éthiques.

Le Ministère de la communication et des technologies numériques a lancé le « *AI Institute of South Africa* » le 30 novembre 2022. Cet institut vise à générer des connaissances et des applications qui positionneront l'Afrique du Sud comme un acteur compétitif dans l'espace mondial de l'IA. Il pourrait donc être un tremplin pour définir des positions claires faces à l'IA.⁷ la South African AI Association (SAAIA)

² African Union. (2023). *Powering Africa's Digital Future: AU Ministerial Meeting set to ignite Digital Transformation in Africa*, disponible à l'adresse <https://au.int/en/pressreleases/20231121/powering-africas-digital-future-au-ministerial-meeting-set-ignite-digital#:~:text=African%20Ministers%20of%20ICT%20and,driving%20Africa%27s%20digital%20agenda%20forward> (dernière consultation le 10 juin 2024).

³ MIT Technology Review. (2024). *Africa's push to regulate AI starts now*, disponible à l'adresse <https://www.technologyreview.com/2024/03/15/1089844/africa-ai-artificial-intelligence-regulation-au-policy/> (dernière consultation le 10 juin 2024).

⁴ ECDPM. (2023). *Looking into the crystal ball: Artificial intelligence policy and regulation in Africa*, disponible à l'adresse <https://ecdpm.org/work/looking-crystal-ball-artificial-intelligence-policy-regulation-africa> (dernière consultation le 10 juin 2024).

⁵ ECDPM. (2024). *Envisioning Africa's AI governance landscape in 2024 – ECDPM Briefing Note 177*, disponible à l'adresse <https://ecdpm.org/application/files/7017/0651/8711/Envisioning-Africas-AI-Governance-Landscape-in-2024-ECDPM-Briefing-Note-177-2024.pdf> (dernière consultation le 10 juin 2024).

⁶ Cliffe Dekker Hofmeyr. (2024). *Regulation of AI in South Africa*, disponible à l'adresse <https://www.cliffedekkerhofmeyr.com/news/media/2024/Technology/Regulation-of-AI-in-South-Africa> (dernière consultation le 10 juin 2024).

⁷ ECDPM. (2024). *Envisioning Africa's AI governance landscape in 2024 – ECDPM Briefing Note 177*, disponible à l'adresse <https://ecdpm.org/application/files/7017/0651/8711/Envisioning-Africas-AI-Governance-Landscape-in-2024-ECDPM-Briefing-Note-177-2024.pdf> (dernière consultation le 10 juin 2024).

a été lancée en 2023 en tant qu'organisme industriel axé sur la promotion de l'avancement de l'IA responsable en Afrique du Sud en unissant les praticiens des secteurs commercial, gouvernemental, universitaire, des startups et des ONG.

Le Sommet national sur l'intelligence artificielle, organisé par le ministre des communications et des technologies numériques le 5 avril 2024, a marqué le début de l'élaboration d'une politique d'IA et d'un cadre réglementaire en Afrique du Sud. Ce sommet est une étape importante vers la structuration d'un environnement réglementaire qui favorise l'innovation tout en préservant les normes éthiques.⁸

3.1.2. Nigéria

Depuis août 2023, le Nigéria conduit une étude auprès d'experts et de professionnels pour créer sa stratégie nationale sur l'IA.⁹ Le pays investit actuellement dans l'éducation et dans les aides financières pour soutenir différentes start-ups, confirmant ainsi son statut en tant qu'un des pionniers technologiques en Afrique. Pour l'IA plus particulièrement, le Nigeria a créé le Centre national pour l'IA et la robotique (NCAIR), qui joue un rôle essentiel dans le développement de la recherche et du développement de l'IA au sein du pays.¹⁰

3.2. Amérique du Nord

Le Canada et les États-Unis sont activement impliqués dans le domaine de l'IA. Les États-Unis sont un acteur très important dans la régulation future en tant que l'un des leaders mondiaux en matière d'IA. Avec une vision qui varie de celle proposée par l'UE, ils veulent créer une régulation qui présente une identité propre en matière d'IA. Le Canada est également un pionnier en matière de régulation de l'IA, et son approche pourrait également influencer le reste du Monde.

3.2.1. Canada

Le Canada a été le premier État à lancer sa stratégie en matière d'IA en 2017.¹¹ Celle-ci est basée dans trois pôles nationaux dispersés dans le pays. La stratégie canadienne est basée sur trois buts : la commercialisation, les normes et les talents alliés à la recherche.¹² Le Canada a également prévu des mesures d'utilisation responsable de l'IA au sein du gouvernement.¹³

Le Canada a présenté en 2022 un projet de loi, le « *Artificial Intelligence and Data Act* », la *loi sur l'IA et les données (LIAD)* en français¹⁴, qui a pour but d'élaborer les bases d'une utilisation responsable de l'IA et de garantir que les systèmes et applications d'IA utilisés au Canada sont sûrs et non discriminatoires.¹⁵ Ce projet est l'un des premiers au monde à avoir une vocation horizontale. La LIAD est l'un des trois textes inclus dans le projet de loi C-27, avec la loi sur la protection de la vie privée des

⁸ ITWeb AI Summit 2024 Conference. (2024), disponible à l'adresse <https://www.itweb.co.za/event/itweb-ai-summit-2024/> (dernière consultation le 10 juin 2024).

⁹ Cointelegraph. (2023). *How Nigeria stepped up its AI game in 2023*, disponible à l'adresse <https://cointelegraph.com/news/how-nigeria-stepped-up-its-ai-game-in-2023> (dernière consultation le 10 juin 2024).

¹⁰ Olisa Agbakoba Legal. (2023). *Artificial Intelligence (AI) Regulation in Nigeria: Key Considerations, Recommendations, Legal Framework, and Policy Development for Artificial Intelligence (AI) in Nigeria*, disponible à l'adresse https://oal.law/artificial-intelligence-ai-regulation-in-nigeria-key-considerations-recommendations-legal-framework-and-policy-development-for-artificial-intelligence-ai-in-nigeria/?utm_source=Mondaq&utm_medium=syndication&utm_campaign=LinkedIn-integration&utm_source=mondaq&utm_medium=syndication&utm_term=technology&utm_content=articleoriginal&utm_campaign=article (dernière consultation le 10 juin 2024).

¹¹ CIFAR. (2024). *Stratégie pancanadienne en matière d'IA*, disponible à l'adresse <https://cifar.ca/fr/ia/> (dernière consultation le 10 juin 2024).

¹² Canada.ca. (n.d.). *Stratégie pancanadienne en matière d'intelligence artificielle*, disponible à l'adresse <https://ised-isde.canada.ca/site/strategie-ia/fr> (dernière consultation le 10 juin 2024).

¹³ Canada.ca. (n.d.). *Utilisation responsable de l'intelligence artificielle (IA)* disponible à l'adresse <https://www.canada.ca/fr/gouvernement/systeme/gouvernement-numerique/innovations-gouvernementales-numeriques/utilisation-responsable-ai.html> (dernière consultation le 10 juin 2024).

¹⁴ Canada.ca. (2024). *Loi sur l'intelligence artificielle et les données*, disponible à l'adresse <https://ised-isde.canada.ca/site/innover-meilleur-canada/fr/loi-intelligence-artificielle-donnees> (dernière consultation le 10 juin 2024).

¹⁵ Canada.ca. (2023). *The Artificial Intelligence and Data Act (AIDA) – Companion document*, disponible à l'adresse <https://ised-isde.canada.ca/site/innovation-better-canada/en/artificial-intelligence-and-data-act-aida-companion-document> (dernière consultation le 10 juin 2024).

consommateurs et la loi sur le Tribunal de la protection des renseignements personnels et des données.¹⁶

En plus de ce projet de loi, le Canada a publié un code de conduite volontaire pour le développement et l'utilisation de l'IA générative en prévision de la loi sur l'IA et les données.¹⁷ Le pays a également publié une directive juridiquement contraignante sur la prise de décision automatisée, qui impose au gouvernement fédéral plusieurs exigences concernant l'utilisation de systèmes de prise de décision automatisée.¹⁸

De nombreux pays, dont le Canada, ont récemment établi des « AI Safety Institutes », des instituts de sécurité de l'IA. Au Canada, cet institut, établi en novembre 2024, s'inscrit dans la stratégie plus large du gouvernement visant à promouvoir un développement sûr et responsable de l'IA, qui comprend la proposition de loi sur l'intelligence artificielle et les données et le code de conduite volontaire mentionnés ci-dessus.¹⁹ Le but de l'institut, nommé CAISI, est de renforcer la capacité du Canada à faire face aux risques liés à la sécurité de l'IA, en positionnant le pays comme un leader dans le développement et l'adoption sûrs et responsables des technologies de l'IA.

a. Contenu formel et matériel

Le projet de loi LIAD ouvre la voie à un système de réglementation qui promeut l'innovation en matière d'IA. Le gouvernement canadien a introduit un système de risque à travers la notion de "systèmes à fort impact". Ces systèmes sont soumis à des exigences nettement plus restrictives, notamment en ce qui concerne la réduction des dommages et la transparence.²⁰ Afin d'avoir un instrument interopérable, le Canada a tenu à ce que la LIAD soit compatible avec le *Artificial Intelligence Act* (AI Act) de l'UE²¹, avec un système de classement très similaire. Avec ce projet, le Canada présente une approche fondée sur les risques, la protection des consommateurs ainsi que le respect des droits humains. Une fois adoptée, la LIAD sera une loi juridiquement contraignante.

b. Portée publique-privée

Le projet de loi LIAD s'applique uniquement au secteur privé, le secteur public n'étant pas couvert. La LIAD s'appliquerait uniquement dans les cas de commerce international et interterritorial.

c. Champ d'application

Le projet de loi LIAD est d'application horizontale, visant uniformément différents secteurs ou industries.

d. Statut actuel

Le projet de loi est au stade de l'examen en comité à la Chambre des communes.²² Après une troisième lecture, il passera ensuite au Sénat et devrait être finalisé avant octobre 2025.²³

e. Gouvernance

¹⁶ Justice.gc.ca. (2022). *Projet de loi C-27 : Loi édictant la Loi sur la protection de la vie privée des consommateurs, la Loi sur le Tribunal de la protection des renseignements personnels et des données et la Loi sur l'intelligence artificielle et les données et apportant des modifications corrélatives et connexes à d'autres lois*, disponible à l'adresse https://www.justice.gc.ca/fra/sjc-csi/pl/charte-charter/c27_1.html (dernière consultation le 10 juin 2024).

¹⁷ Canada.ca. (2023). *Consultation sur l'élaboration d'un code de pratique canadien pour les systèmes d'intelligence artificielle générative*, disponible à l'adresse <https://ised-isde.canada.ca/site/ised/fr/consultation-lelaboration-dun-code-pratique-canadien-pour-systemes-dintelligence-artificielle> (dernière consultation le 10 juin 2024).

¹⁸ Canada.ca. (2023). *Directive sur la prise de décisions automatisée*, disponible à l'adresse <https://www.tbs-sct.canada.ca/pol/doc-fra.aspx?id=32592> (dernière consultation le 10 juin 2024).

¹⁹ Canada.ca (2024). *Canada launches Canadian Artificial Intelligence Safety Institute*, disponible à l'adresse <https://www.canada.ca/en/innovation-science-economic-development/news/2024/11/canada-launches-canadian-artificial-intelligence-safety-institute.html> (dernière consultation le 4 décembre 2024).

²⁰ Canada.ca. (2023). *The Artificial Intelligence and Data Act (AIDA) – Companion document*, disponible à l'adresse <https://ised-isde.canada.ca/site/innovation-better-canada/en/artificial-intelligence-and-data-act-aida-companion-document> (dernière consultation le 10 juin 2024).

²¹ European Union. (2024). Regulation (EU) 2021/0106 of the European Parliament and of the Council laying down harmonized rules on artificial intelligence (EU AI Act). Official Journal of the European Union, disponible à l'adresse <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=celex%3A52021PC0206> (dernière consultation le 10 juin 2024).

²² Parlement du Canada. (n.d.). *C-27 (44-1) – LEGISinfo*, disponible à l'adresse <https://www.parl.ca/legisinfo/fr/projet-de-loi/44-1/c-27> (dernière consultation le 2 décembre 2024).

²³ Canada.ca. (2023). *The Artificial Intelligence and Data Act (AIDA) – Companion document*, disponible à l'adresse <https://ised-isde.canada.ca/site/innovation-better-canada/en/artificial-intelligence-and-data-act-aida-companion-document> (dernière consultation le 10 juin 2024).

Le ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie sera responsable de l'administration et de l'application d'une partie de la loi. De plus, le commissaire à l'intelligence artificielle et aux données (CIAD) serait chargé d'aider le ministre à s'acquitter de ses responsabilités.²⁴

Les entreprises devraient être tenues de mettre en place des mécanismes de responsabilité appropriés pour garantir le respect de leurs obligations. En cas de non-respect de la réglementation, deux types de sanctions sont prévues : des amendes pouvant atteindre de 10 à 25 millions de dollars canadiens pour les entreprises fautives et des peines d'emprisonnement maximales de cinq ans moins un jour et/ou d'amendes discrétionnaires pour les individus fautifs.²⁵

3.2.2. États-Unis

Les États-Unis sont avec la Chine les leaders en matière de développement d'IA, notamment en raison du fait que les USA abritent de nombreuses entreprises dans le domaine tels que OpenAI, Microsoft, Google, Meta. En matière de régulation de l'IA, la course est belle est bien lancée, et avec elle, une double compétition se dessine : la première, d'ordre technique et commercial, la seconde relève du réglementaire. Sur ce point, la Maison Blanche sous l'administration Biden, faute d'action du Congrès, a publié en octobre 2023 une ordonnance exécutive sur l'IA.

Ouvrant la voie à l'ordonnance exécutive d'octobre 2023, le 4 octobre 2022, le Bureau de la politique scientifique et technologique de la Maison Blanche a présenté un projet de charte des droits fondamentaux de l'IA, le « *Blueprint for an AI Bill of Rights* ». ²⁶ Il s'agit d'un guide contenant cinq principes clés pour une utilisation responsable de l'IA.

Dans la même ligne, le 18 août 2022, le National Institute of Standards and Technology (NIST) a publié son cadre de gestion des risques liés à l'IA, le « *AI risk management framework* ». ²⁷ Ce cadre de gestion vise à aider les entreprises qui développent ou déploient des systèmes d'IA à évaluer et à gérer les risques associés à ces technologies. Il se compose de lignes directrices et de recommandations volontaires, donc non contraignantes.

Avant de publier son ordonnance exécutive, l'administration Biden s'est tournée vers l'industrie pour instaurer un premier cadre réglementaire sous forme d'engagements volontaires. Ces principes restent d'actualité et sont toujours applicables. En juillet 2023, sept des entreprises les plus influentes dans le domaine de l'IA (Amazon, Anthropic, Google, Inflection, Meta, Microsoft et OpenAI) se sont engagées à respecter une série de principes axés sur la sûreté, la sécurité et la confiance (*safety, security and trust*). ²⁸ Entre autres, les entreprises acceptent des approches de type "redteaming" ²⁹ externe pour tester la sécurité de leurs systèmes et s'engagent également à développer et déployer leurs systèmes d'IA pour répondre aux grands défis sociétaux actuels.

En octobre 2023, quelques jours avant le *UK AI Safety Summit*, l'administration Biden a lancé le « *Executive Order on Safe, Secure, and Trustworthy Artificial Intelligence* », un décret historique qui découle du projet de charte établi en 2022 et qui marque une avancée dans la régulation aux États-Unis. Ce décret exécutif (*Executive Order*) met en place de nouvelles normes pour la sûreté et la sécurité de

²⁴ ibid

²⁵ Langlois avocats. (2023). *Encadrement légal de l'intelligence artificielle : où en sommes-nous au Canada et au Québec ?* disponible à l'adresse <https://langlois.ca/ressources/encadrement-legal-de-lintelligence-artificielle-ou-en-sommes-nous-au-canada-et-au-quebec> (dernière consultation le 10 juin 2024).

²⁶ OSTP | The White House. (n.d.). *Blueprint for an AI Bill of Rights*, disponible à l'adresse <https://www.whitehouse.gov/ostp/ai-bill-of-rights/> (dernière consultation le 10 juin 2024).

²⁷ NIST. (n.d.). *AI Risk Management Framework*, disponible à l'adresse <https://www.nist.gov/itl/ai-risk-management-framework> (dernière consultation le 10 juin 2024).

²⁸ ANSI. (2023). *Leading AI Companies Sign U.S. Government Commitment on Safety, Security, and Trust in AI Development*, disponible à l'adresse <https://www.ansi.org/standards-news/all-news/2023/07/7-21-23-leading-ai-companies-sign-us-government-commitment> (dernière consultation le 10 juin 2024).

²⁹ L'équipe rouge de l'IA consiste à créer des scénarios d'attaques simulées ciblant des applications d'IA afin d'identifier les vulnérabilités et de développer des contre-mesures. Cette stratégie est essentielle pour protéger les modèles d'IA contre les attaques et les problèmes opérationnels.

l'IA et vise à promouvoir l'innovation. Il couronne les différentes initiatives de la Maison Blanche et unifie l'entière du gouvernement fédéral dans son approche vers l'IA.

Le jour après la publication du décret, l'institut de sécurité de l'IA américain (US AISI) a été fondé. La vision de l'institut américain est une innovation sûre en matière d'IA pour la prospérité.³⁰ Pour parvenir à cet avenir, elle présente un plan visant à atténuer les risques liés à la sécurité de l'IA. Les trois objectifs de l'US AISI sont les suivants : faire progresser la science de la sécurité de l'IA ; articuler, démontrer et diffuser les pratiques de sécurité de l'IA ; et soutenir les institutions, les communautés et la coordination autour de la sécurité de l'IA. Tout comme l'institut britannique (voir ci-dessous), l'AISI américain se tourne vers un engagement fort à développer la science de la mesure et de l'évaluation des risques de l'IA avancée. Cette approche scientifique vise à développer et à rechercher les meilleures pratiques et à évaluer les risques avant de légiférer. Cependant, l'institut américain estime que la sécurité est en soi un moteur de l'innovation, car elle renforce la confiance des consommateurs dans la technologie de l'IA.

a. Contenu formel et matériel

Le *Executive Order* promeut une utilisation de l'IA sûre, sécurisée et digne de confiance en vue d'aider le gouvernement américain à gérer les risques liés à l'IA. Ce décret mandate toutes les agences fédérales d'étudier et de mettre en œuvre des politiques et des initiatives visant à exploiter le pouvoir de l'IA au profit des citoyens et des principales priorités gouvernementales.

Les décrets présidentiels sont des documents officiels par lesquels le Président des États-Unis administre les opérations du gouvernement fédéral. Bien qu'ils soient juridiquement contraignants, ils diffèrent des lois, car ils ne suivent pas le processus législatif. En contournant l'approbation du Congrès, les décrets présidentiels restent vulnérables aux changements d'administration, car ce qu'un président met en place, le suivant peut tout aussi bien l'abroger. Cela voudrait donc dire que Donald Trump, élu comme prochain président lors des élections de novembre 2024, serait libre d'annuler ce décret présidentiel, ce qu'il compte bien faire, selon les informations du parti républicain.³¹

Analysant ce décret exécutif un premier constat s'impose, l'administration Biden a fait le choix de l'exhaustivité. Structurée en 13 sections, l'ordonnance couvre la plupart des sujets, avec l'exception notable de la thématique de la propriété intellectuelle : 1. Objectif, 2. Politique et Principes, 3. Définitions, 4. Assurer la sécurité et la sûreté de la technologie IA, 5. Promouvoir l'innovation et la concurrence, 6. Soutenir les travailleurs, 7. Promouvoir l'équité et les droits civils, 8. Protéger les consommateurs, patients, passagers et étudiants, 9. Protéger la vie privée, 10. Promouvoir l'utilisation de l'IA par le gouvernement fédéral, 11. Renforcer le leadership américain à l'étranger, 12. Mise en œuvre, 13. Dispositions générales. En ce qui concerne la définition de l'IA, la version américaine diffère légèrement de de celle établie par d'autres organes internationaux notamment celle de l'OCDE³², en ce que la version américaine va plus loin en définissant de ce qu'est un modèle d'IA.³³

b. Portée publique-privée

Le décret exécutif s'applique exclusivement au gouvernement fédéral. Il ne crée pas d'obligations directes pour le secteur privé. Cependant, les règlements qui découlent du décret d'octobre 2023 contraignent toutes les agences fédérales à se procurer, utiliser et mettre en applications des systèmes d'intelligences artificielles en suivant des critères bien précis. Les critères du gouvernement fédéral sont ainsi, de facto et par la force des contrats de marchés publics, repris par une partie du secteur privé américain.

c. Champ d'application

³⁰ NIST (2023). *US Artificial Intelligence Safety Institute*, disponible à l'adresse <https://www.nist.gov/aisi> (dernière consultation le 4 décembre 2024).

³¹ The American Presidency Project, *2024 GOP Platform Make America Great Again*, disponible à l'adresse <https://www.presidency.ucsb.edu/documents/2024-republican-party-platform> (dernière consultation le 2 décembre 2024).

³² OCDE. (n.d.). *L'intelligence artificielle*, disponible à l'adresse <https://www.oecd.org/fr/themes/intelligence-artificielle.html> (dernière consultation le 10 juin 2024).

³³ Garrigues Digital. (2024). *Regulating AI in the EU, US and OECD: the difficult balance between security and driving innovation*, disponible à l'adresse https://www.garrigues.com/en_GB/garrigues-digital/regulating-ai-eu-us-and-oecd-difficult-balance-between-security-and-driving (dernière consultation le 10 juin 2024).

Le décret prévoit une application horizontale, uniformément dans différents secteurs ou industries.

d. Statut actuel

Le décret est actuellement appliqué aux États-Unis. Cependant, il est important de noter qu'il y a différentes obligations qui interviennent à différents moments dans le temps. Par exemple, dans la section 4.1, il est noté que le National Institute of Standards and Technology (NIST) devait établir des lignes directrices et des meilleures pratiques, ce qui a été publié en juillet 2024.³⁴

e. Gouvernance

Afin de coordonner la mise en œuvre en temps voulu des politiques fédérales en matière d'IA, y compris celles énoncées dans le décret, le gouvernement Biden a créé le Conseil de l'intelligence artificielle de la Maison Blanche, composé de représentants de diverses agences.³⁵ Le NIST jouera un rôle fondamental dans l'élaboration de lignes directrices et de bonnes pratiques pour "développer et déployer des systèmes d'IA sûrs, sécurisés et dignes de confiance".

Aucun mécanisme de sanction n'est prévu dans ce décret.

3.3. Amérique du Sud

L'Amérique du Sud voit l'arrivée de l'IA comme une grande opportunité, mais dont la régulation nécessite du temps. Seuls quelques pays ont des réglementations liées à l'IA et la plupart des initiatives s'inspirent grandement du AI Act de l'UE, ainsi que des standards américains. Ceci pourrait illustrer la tendance de l'Amérique du Sud à s'aligner avec ces deux grands pôles de régulation de l'IA.

3.3.1. Brésil

Le Brésil se démarque en matière de régulation d'IA. Comme d'autres pays examinés dans la présente analyse, le Brésil est doté d'une stratégie nationale sur l'IA adoptée par le Ministère de la science, de la technologie et de l'innovation. De plus, entre 2019 et 2021, le Brésil a présenté trois lois sur l'IA visant à trouver un équilibre entre la minimisation des dommages et la promotion de l'innovation. Cependant, aucun des trois projets de loi n'a abouti au Congrès.³⁶

En 2023, le Président du Sénat, Rodrigo Pacheco, a publié le projet de loi 2338/2023.³⁷ Ce dernier contient de grandes similitudes avec le AI Act de l'UE, en adoptant une approche réglementaire fondée sur les risques. Il place le respect des droits humains au centre de son articulation et prévoit un mécanisme de sanctions administratives.

a. Contenu formel et matériel

Présenté le 3 mai 2023, le projet de loi 2338/2023 vise à établir des normes nationales générales pour le développement, la mise en œuvre et l'utilisation responsable des systèmes d'IA au Brésil. Il s'agit de protéger les droits fondamentaux et de garantir la mise en œuvre de systèmes d'IA sûrs et fiables, dans l'intérêt des êtres humains, du régime démocratique et du développement scientifique et technologique.³⁸ L'objectif est d'édicter des règles contraignantes qui mettent l'humain au centre (vision « *human-centric* »). De la même façon que l'AI Act de l'UE, le projet de loi prétend réguler le marché en conduisant des évaluations de risques pour les différents produits.³⁹ Certains systèmes considérés comme dangereux doivent être interdits, comme dans l'UE.

³⁴ The White House. (2023). *Executive Order on the Safe, Secure, and Trustworthy Development and Use of Artificial Intelligence*, disponible à l'adresse <https://www.whitehouse.gov/briefing-room/presidential-actions/2023/10/30/executive-order-on-the-safe-secure-and-trustworthy-development-and-use-of-artificial-intelligence/> (dernière consultation le 10 juin 2024).

³⁵ United States Government. (2024). *Highlights of the 2023 Executive Order on Artificial Intelligence for Congress*, disponible à l'adresse <https://crsreports.congress.gov/product/pdf/R/R47843#:~:text=Safety%20and%20Security,The%20E.O.,security%2C%20and%20critical%20infrastructure%20risk> (dernière consultation le 10 juin 2024).

³⁶ Holistic AI. (2023). *How is Brazil Leading South America's AI Legislation Efforts?* Disponible à l'adresse <https://www.holisticai.com/blog/brazil-ai-legislation-proposals> (dernière consultation le 10 juin 2024).

³⁷ Senado Federal. (2023). *PL 2338/2023*, disponible à l'adresse <https://www25.senado.leg.br/web/atividade/materias/-/materia/157233> (dernière consultation le 10 juin 2024).

³⁸ Mundie Advogados. (2023). *Highlights*, disponible à l'adresse <http://mundieadvogados.com.br/Highlights.en.807> (dernière consultation le 10 juin 2024).

³⁹ Ibid

b. Portée publique-privée

Le projet de loi 2338/2023 a pour but de s'appliquer dans le secteur public et dans le secteur privé.

c. Champ d'application

Le projet de loi 2338/2023 prévoit une application horizontale, visant uniformément différents secteurs ou industries.

d. Statut actuel

Le projet de loi n° 2338/2023 a été approuvé par le Sénat brésilien le 10 décembre 2024. La version actuelle du projet de loi doit encore être analysée par la Chambre des représentants et approuvée par le président avant d'être promulguée et d'entrer en vigueur.⁴⁰

e. Gouvernance

Le projet de loi 2338/2023 prévoit que l'autorité compétente, un organe ou une entité de l'administration publique fédérale, doit veiller au respect des règles édictées et imposer des sanctions administratives. Le projet de loi ne décrit pas plus en détails quel est cet organe ou cette entité, ni si celui-ci est un ministère existant ou un nouvel organe qui sera créé.

Il existe des amendes administratives allant jusqu'à 50 000 000 R\$ ou 2 % du chiffre d'affaires, ainsi que des suspensions ou l'interdiction des activités du contrevenant.

3.4. Asie

Grâce à un soutien gouvernemental substantiel et à l'accent mis sur la recherche et le développement, les pays asiatiques se positionnent comme des acteurs clés dans la course mondiale à l'IA. C'est pourquoi un grand nombre de pays asiatiques figure dans cette analyse. La Chine se distingue par une approche qui ne va ni dans le sens des États-Unis, ni dans celui de l'UE et a déjà réglé certains aspects spécifiques de l'IA de manière sectorielle. Les pays de l'ASEAN⁴¹ optent quant à eux pour une approche plus « business-friendly » et ouverte, que celle établie par l'UE.

3.4.1. Chine

La Chine est, aux côtés des États-Unis et de l'UE, l'autre grand leader technologique en matière d'IA. La Chine a créé un cadre autour de l'IA déjà depuis 2017, mais avec une approche sectorielle. Ce cadre réglementaire est différent du AI Act de l'UE et de l'approche américaine qui tendent vers une réglementation horizontale.

Tout a commencé en 2017 quand le Conseil d'État chinois a établi pour la première fois le « Plan de développement de l'IA de nouvelle génération ».⁴² Le Plan comporte des initiatives et des objectifs en matière de recherche et de développement, d'industrialisation, de développement des talents, d'éducation et d'acquisition de compétences, de normalisation et de réglementation, de normes éthiques et de sécurité.

Quelques années plus tard, en 2021, des lignes directrices éthiques relatives à l'IA ont été publiées.⁴³ Cet instrument vise à intégrer l'éthique dans l'ensemble du cycle de vie de l'IA, notamment en faisant la promotion de l'équité, de la justice, de l'harmonie et de la sécurité.

⁴⁰ Mattos Filho (2024). *Regulatory framework for artificial intelligence passes in Brazil's Senate*, disponible à l'adresse <https://www.mattosfilho.com.br/en/unico/framework-artificial-intelligence-senate/> (dernière consultation le 16 décembre 2024).

⁴¹ L'Association des Nations d'Asie du Sud-Est (ASEAN) regroupe 10 États Membres. Créée par l'Indonésie, la Malaisie, Singapour, la Thaïlande et les Philippines en 1967, elle a été rejointe par le Brunei (1984), le Vietnam (1995), le Laos et la Birmanie (1997) et enfin le Cambodge (1999) ([Member States - ASEAN Main Portal](#))

⁴² Stanford.edu. (n.d.). *Full Translation: China's 'New Generation Artificial Intelligence Development Plan' (2017)*, disponible à l'adresse <https://digichina.stanford.edu/work/full-translation-chinas-new-generation-artificial-intelligence-development-plan-2017/> (dernière consultation le 10 juin 2024).

⁴³ OECD.AI. (2017). *ETHICAL NORMS FOR NEW GENERATION AI Policy*, disponible à l'adresse <https://oecd.ai/en/dashboards/policy-initiatives/http:%2F%2Faiipo.oecd.org%2F2021-data-policy/Initiatives-27190> (dernière consultation le 10 juin 2024).

Depuis 2022, la Chine a adopté trois règlements distincts sur l'IA. Ils se concentrent sur les « *deepfakes* », l'IA générative et les systèmes de recommandation algorithmique pour les actualités et le contenu des médias sociaux. Les trois instruments sont analysés séparément ici.

1. Règlement sur les algorithmes de recommandation

Le Règlement sur les algorithmes de recommandation (« *Algorithm Provisions* ») contient des dispositions relatives à la gestion des recommandations algorithmiques des services d'information sur internet.⁴⁴

a. Contenu formel et matériel

L'objectif principal du Règlement porte sur la manière dont les algorithmes affectent la promotion et la diffusion du contenu en ligne. Les fournisseurs doivent respecter les droits des utilisateurs, notamment en protégeant les mineurs et en permettant aux utilisateurs de sélectionner ou de supprimer les balises relatives à leurs caractéristiques personnelles. Ce règlement est juridiquement contraignant. Le but est de réglementer le fonctionnement de certaines plateformes.⁴⁵

b. Portée publique-privée

Le Règlement s'applique au secteur public et au secteur privé.

c. Champ d'application

Pour cet instrument, le champ d'application n'est pas très clair. Ce Règlement prévoit une application dite sectorielle, puisqu'il vise certaines applications algorithmiques spécifiques.⁴⁶

d. Statut actuel

Le Règlement est en vigueur depuis le 1^{er} mars 2022.

e. Gouvernance

L'administration chinoise de la cybersécurité, en collaboration avec le Ministère de l'industrie et de l'information, le Ministère de la sécurité publique et l'administration d'État pour la régulation du marché, est chargée d'appliquer ces dispositions.⁴⁷

Des amendes administratives comprises entre 10 000 et 100 000 RMB (équivalant à environ 1 570 et 15 705 dollars US) peuvent être imposées en cas de non-respect.⁴⁸

2. Règlement sur le contenu généré synthétiquement

Le second instrument est un règlement sur le contenu généré synthétiquement « *Deep Synthesis Regulation* », qui est entrée en vigueur en janvier 2023.

a. Contenu formel et matériel

Le règlement sur la synthèse profonde exige que des étiquettes visibles soient placées sur le contenu généré synthétiquement. Ses dispositions se concentrent sur quatre piliers principaux : la sécurité des données et la protection de l'information privée ; la transparence ; la gestion du contenu et la sécurité

⁴⁴ China Law Translate. (2022). *Provisions on the Management of Algorithmic Recommendations in Internet Information Services*, disponible à l'adresse <https://www.chinalawtranslate.com/en/algorithms/> (dernière consultation le 10 juin 2024).

⁴⁵ Holistic AI. (2024). *Making Sense of China's AI Regulations*, disponible à l'adresse <https://www.holisticai.com/blog/china-ai-regulation> (dernière consultation le 10 juin 2024).

⁴⁶ Carnegie Endowment for International Peace. (2023). *Lessons From the World's Two Experiments in AI Governance*, disponible à l'adresse <https://carnegieendowment.org/posts/2023/02/lessons-from-the-worlds-two-experiments-in-ai-governance?lang=en> (dernière consultation le 10 juin 2024).

⁴⁷ China Law Translate. (2022). *Provisions on the Management of Algorithmic Recommendations in Internet Information Services*, disponible à l'adresse <https://www.chinalawtranslate.com/en/algorithms/> (dernière consultation le 10 juin 2024).

⁴⁸ Taylor Wessing. (2023). *AI Regulation Around the World*, disponible à l'adresse <https://www.taylorwessing.com/en/interface/2023/ai---are-we-getting-the-balance-between-regulation-and-innovation-right/ai-regulation-around-the-world> (dernière consultation le 10 juin 2024).

technique.⁴⁹ Elles régissent le cycle de vie entier des *deepfakes*, de leur création à leur diffusion.⁵⁰ Ce règlement est juridiquement contraignante.

b. Portée publique/privée

Ce règlement s'applique au secteur public et au secteur privé.

c. Champ d'application

Ce règlement prévoit une application sectorielle, s'adressant aux fournisseurs et aux utilisateurs de cette technologie.

d. Statut actuel

Ce règlement est entré en vigueur le 10 janvier 2023.

e. Gouvernance

Ce règlement est mis en œuvre conjointement par trois organismes de réglementation du gouvernement central - la Cyberspace Administration of China (CAC), le Ministère de l'industrie et des technologies de l'information (MIIT) et le Ministère de la sécurité publique (MPS).⁵¹

Les sanctions maximales sont les mêmes que pour les dispositions relatives aux algorithmes.⁵²

3. Mesures provisoires pour la gestion des services d'intelligence artificielle générative

Troisièmement, des mesures provisoires pour la gestion des services d'IA générative, « *Interim Measures for the Management of Generative Artificial Intelligence Services* » ont été publiées en mai 2023.⁵³

a. Contenu formel et matériel

Les mesures provisoires sont destinées aux fournisseurs d'IA générative et sont basées sur cinq principes : le respect des valeurs socialistes chinoises, l'interdiction de la discrimination, l'interdiction de la concurrence déloyale, le respect des droits de la propriété intellectuelle et le respect des droits d'autrui. Des mesures doivent être prises pour améliorer la transparence, l'exactitude et la fiabilité. Il existe des exemptions à ces mesures, notamment pour les activités de recherche et de développement. Ces mesures sont juridiquement contraignantes.

b. Portée

Les mesures provisoires s'appliquent au secteur public et au secteur privé.

c. Application

Pour cet instrument, le champ d'application n'est pas très clair. Ce Règlement prévoit une application dite sectorielle.

d. Statut actuel

Les mesures provisoires sont entrées en vigueur le 15 août 2023.

e. Gouvernance

Un grand nombre de commissions et ministères collaborent à la mise en œuvre de ces mesures. En particulier, il s'agit de l'Administration de la cybersécurité, la Commission nationale du développement

⁴⁹ Holistic AI. (2024). *Making Sense of China's AI Regulations*, disponible à l'adresse <https://www.holisticai.com/blog/china-ai-regulation> (dernière consultation le 10 juin 2024).

⁵⁰ Ibid

⁵¹ Library of Congress. (2023). *China: Provisions on Deep Synthesis Technology Enter into Effect*, disponible à l'adresse <https://www.loc.gov/item/global-legal-monitor/2023-04-25/china-provisions-on-deep-synthesis-technology-enter-into-effect/> (dernière consultation le 10 juin 2024).

⁵² Taylor Wessing. (2023). *AI Regulation Around the World*, disponible à l'adresse <https://www.taylorwessing.com/en/interface/2023/ai---are-we-getting-the-balance-between-regulation-and-innovation-right/ai-regulation-around-the-world> (dernière consultation le 10 juin 2024).

⁵³ China Law Translate. (2023). *Interim Measures for the Management of Generative Artificial Intelligence Services*, disponible à l'adresse <https://www.chinalawtranslate.com/en/generative-ai-interim/> (dernière consultation le 10 juin 2024).

et de la réforme, le Ministère de la science et de la technologie ou encore le Ministère de l'industrie et des technologies.

L'Art. 21 de ces mesures prévoit des sanctions administratives ainsi que des sanctions pénales.⁵⁴

En plus des trois instruments analysés ci-dessous, la Chine étudie actuellement la possibilité de créer une loi nationale globale sur l'IA qui pourrait être rédigée et mise en œuvre dans les années à venir.⁵⁵ La Chine semble avoir une longueur d'avance, il sera intéressant de voir comment d'autres pays pourront s'inspirer de ce précédent, comment les relations Est-Ouest en matière d'IA continueront à converger et qui établira la norme de l'IA à l'Est.

3.4.2. Corée du Sud

En 2019, la Corée du Sud a lancé de nombreuses initiatives politiques en matière d'IA et de technologie dans le cadre de sa stratégie nationale pour l'IA. La plupart de ces initiatives ont été élaborés par les ministères nationaux.⁵⁶ La stratégie nationale inclut une politique de recherche et de développement de l'IA et cherche à placer la Corée du Sud en leader mondial dans cette technologie. Le pays a l'intention de tirer parti de son niveau d'éducation élevé, de l'acceptation généralisée des nouvelles technologies et de son infrastructure pour mettre en œuvre ces initiatives.

La Corée du Sud s'est également positionnée en matière internationale, ayant accueilli en mai 2024, le AI Seoul Summit, qui a fait suite au sommet de Bletchley Park en 2023.⁵⁷ Lors de ce Sommet a été annoncé la création d'un nouvel accord qui engage les nations à collaborer pour lancer un réseau international « AI Safety Institute International Network » afin d'accélérer les progrès de la science de la sécurité de l'IA.⁵⁸ Ce réseau s'est réuni pour la première fois en novembre 2024 à San Francisco, aux Etats-Unis. Des experts de 9 pays (Etats-Unis, Royaume-Uni, Japon, Singapour, Corée du Sud, Canada, France, Kenya et Australie) et de l'UE étaient présents afin de discuter de la coopération internationale sur la science de la sécurité de l'IA par le biais d'un réseau d'instituts.⁵⁹ De son côté, la Corée du Sud a créé son propre institut de sécurité national sur l'IA en novembre 2024.

Le 28 février 2023, le projet de loi sur la responsabilité en matière d'IA (projet de loi n° 2120353) a été présenté à l'Assemblée nationale de la République de Corée. Ce projet de loi vise à réglementer l'IA de manière exhaustive en établissant des principes de base pour le développement et l'utilisation de ces systèmes. Il décrit entre autres les responsabilités de l'État et des opérateurs commerciaux qui développent et utilisent cette technologie, et établit les droits des utilisateurs et réglemente les systèmes d'IA à haut risque.

a. Contenu formel et matériel

Le projet de loi vise à réglementer l'IA de manière exhaustive. Il préconise le principe « autoriser d'abord, réglementer ensuite », mais ne prévoit aucune obligation ou sanction pour les fournisseurs afin de contrôler les risques de l'IA, ni aucun recours pour ceux qui subissent un préjudice du fait de l'IA. Cette loi serait juridiquement contraignante.

b. Portée

⁵⁴ Ibid

⁵⁵ Carnegie Endowment for International Peace. (2024). *Tracing the Roots of China's AI Regulations*, disponible à l'adresse <https://carnegieendowment.org/2024/02/27/tracing-roots-of-china-s-ai-regulations-pub-91815#:~:text=China%20is%20regulating%20AI%2C%20and,transformative%20technologies%20of%20our%20time> (dernière consultation le 10 juin 2024).

⁵⁶ Association for Progressive Communications. (2024). *The risks of artificial intelligence and the response of Korean civil society*, disponible à l'adresse <https://www.apc.org/en/blog/risks-artificial-intelligence-and-response-korean-civil-society> (dernière consultation le 10 juin 2024).

⁵⁷ UK Government. (2024). *AI Seoul Summit 2024*, disponible à l'adresse <https://www.gov.uk/government/topical-events/ai-seoul-summit-2024> (dernière consultation le 10 juin 2024).

⁵⁸ UK Government (2023), *Introducing the AI Safety Institute*, disponible à l'adresse <https://www.gov.uk/government/publications/ai-safety-institute-overview/introducing-the-ai-safety-institute> (dernière consultation le 4 décembre 2024).

⁵⁹ CSIS (2024), *The AI Safety Institute International Network: Next Steps and Recommendations*, disponible à l'adresse <https://www.csis.org/analysis/ai-safety-institute-international-network-next-steps-and-recommendations> (dernière consultation le 4 décembre 2024).

Le projet de loi a pour but de s'appliquer dans le secteur public et dans le secteur privé.

c. Application

Le projet de loi est une réglementation horizontale, s'appliquant uniformément à différents secteurs ou industries.

d. Statut actuel

La loi est en cours de délibération depuis février 2023. Des groupes de la société civile se sont vivement opposés à ce projet.⁶⁰ Il ne sont pas opposés à une réglementation en tant que telle, mais considèrent que cette initiative n'est pas la plus adéquate. Leur critique majeure porte sur le manque de cadre réglementaire approprié, qui est volontairement mis de côté, au profit de l'innovation.⁶¹

Les élections en Corée du Sud ont eu lieu en avril 2024 et la nouvelle Assemblée nationale a été constituée en le 30 mai 2024⁶².

e. Gouvernance

Le Ministère des sciences et des technologies de l'information et de la communication est le Ministère compétent.

Aucun mécanisme de sanction n'est prévu dans ce projet de loi.

3.4.3. Émirats arabes unis

Les Émirats Arabes Unis veulent s'établir comme un centre de recherche, de collaboration, d'innovation et d'éducation en matière d'IA, conformément à leur stratégie nationale pour l'IA. La stratégie nationale⁶³, publiée en 2019, a comme ambition, comme bien d'autres pays, de faire des Émirats Arabes Unis l'un des leaders mondiaux en matière d'IA.⁶⁴ Cette stratégie vise à agir dans différents secteurs, que ce soit l'éducation, l'économie, l'énergie, et le tourisme. Huit objectifs stratégiques structurent la stratégie : forger une réputation de destination pour l'IA ; accroître les atouts concurrentiels des Émirats ; développer un écosystème fertile pour l'IA ; adopter l'IA dans les services à la clientèle afin d'améliorer les conditions de vie et l'administration ; attirer et former des talents pour les futurs emplois ; mettre en place des capacités de recherche de premier plan au niveau mondial pour travailler avec les industries cibles ; fournir les données et l'infrastructure de soutien essentielles pour devenir un banc d'essai pour l'IA ; et enfin garantir une gouvernance solide et une réglementation efficace.⁶⁵

En 2017, les Émirats Arabes Unis sont devenus le premier pays à créer un ministère de l'IA. Le bureau de l'intelligence artificielle, de l'économie numérique et des applications de travail à distance est chargé d'atteindre les objectifs de la stratégie nationale.⁶⁶

Les Émirats Arabes Unis ne disposent pas de réglementation spécifique sur l'IA.

3.4.4. Israël

En décembre 2023, Israël a lancé sa première politique en matière de réglementation et d'éthique de l'IA. Cette politique est le fruit d'une collaboration entre le Ministère de l'innovation, de la science et de

⁶⁰ Carnegie Endowment for International Peace. (2024). Korea's Path to Digital Leadership. (n.d.), disponible à l'adresse <https://carnegieendowment.org/2024/02/28/digital-policy-report-card-for-south-korea-pub-91833> (dernière consultation le 10 juin 2024).

⁶¹ Association for Progressive Communications. (2024). *The risks of artificial intelligence and the response of Korean civil society*, disponible à l'adresse <https://www.apc.org/en/blog/risks-artificial-intelligence-and-response-korean-civil-society> (dernière consultation le 10 juin 2024).

⁶² White & Case. (2024). *AI Watch: global regulatory tracker – South Korea*, disponible à l'adresse <https://www.whitecase.com/insight-our-thinking/ai-watch-global-regulatory-tracker-south-korea> (dernière consultation le 2 décembre 2024).

⁶³ UAE Artificial Intelligence Office. (2021). *UAE National Strategy for Artificial Intelligence 2031*, disponible à l'adresse <https://ai.gov.ae/wp-content/uploads/2021/07/UAE-National-Strategy-for-Artificial-Intelligence-2031.pdf> (dernière consultation le 10 juin 2024).

⁶⁴ Ibid

⁶⁵ Ibid

⁶⁶ UAE Artificial Intelligence Office. (2022). *About | Artificial Intelligence Office, UAE*, disponible à l'adresse <https://ai.gov.ae/about-us/> (dernière consultation le 10 juin 2024).

la technologie et le Ministère de la justice. Israël souligne la nécessité d'aborder et d'atténuer les risques potentiels causés par l'IA, tout en établissant un cadre pour encourager l'innovation.⁶⁷ Toutefois, Israël ne voit pas la nécessité d'une réglementation contraignante. Le pays estime que les cadres juridiques de *soft law* sont plus adaptés à la création de structures dynamiques visant à harmoniser les réglementations entre les industries et les activités.⁶⁸

La politique nationale israélienne repose sur une harmonisation des réglementations qui facilite l'atteinte des objectifs. Elle établit une structure à trois niveaux : les régulateurs, un centre de connaissance et un comité de pilotage qui élabore les stratégies.

La politique en matière d'IA recommande de renforcer les pouvoirs des régulateurs sectoriels, de favoriser l'interopérabilité internationale, d'adopter une approche fondée sur les risques, d'encourager le développement progressif, de recourir à une réglementation « douce » et de promouvoir la coopération entre les différentes parties prenantes.⁶⁹ Cette politique suggère de créer un centre de coordination de la politique en matière d'IA, en collaboration avec le bureau du conseil juridique et des affaires législatives, au sein du ministère de la justice.⁷⁰

3.4.5. Japon

Le Japon est une plaque tournante mondiale pour la recherche sur l'IA, les institutions universitaires et le secteur privé contribuant activement aux progrès dans ce domaine. Dans ce contexte, le Japon tend toutefois vers des règles souples dans sa réglementation de l'IA.

En 2022, le Japon a publié une stratégie nationale en matière d'IA, qui fait office de mise à jour de sa première version publiée en 2019.⁷¹ Il s'agit de promouvoir la vision selon laquelle le gouvernement japonais fournit des orientations non contraignantes et s'en remet aux efforts volontaires du secteur privé pour s'autoréguler.

Le Japon a décidé d'élaborer une ébauche de lignes directrices de l'IA s'appliquant aux entreprises.⁷² Publiées dans leur version préliminaire par le Ministère des affaires intérieures et des communications et le Ministère de l'économie, du commerce et de l'industrie en décembre 2023, ces lignes directrices ont ensuite été ouvertes à la consultation publique.⁷³ Cette version préliminaire vise à fournir aux développeurs, aux fournisseurs et aux utilisateurs professionnels de l'IA des principes directeurs pour la gouvernance de l'IA afin de promouvoir l'utilisation sûre et sécurisée de cette technologie.⁷⁴ Les principes de bases énumérés dans ce document sont la protection de la population, le développement des infrastructures et de la communication, la sécurité économique, l'interopérabilité et plus encore.⁷⁵

De plus, le Japon a lancé le Hiroshima AI Process lors de leur présidence du G7 en 2023.⁷⁶ Les principes directeurs internationaux du processus d'Hiroshima à promouvoir une IA sûre, sécurisée et digne de confiance dans le monde entier et fourniront des orientations aux organisations qui développent et utilisent les systèmes d'IA les plus avancés. Une liste non exhaustive de principes directeurs a été

⁶⁷ Ministry of Innovation, Science and Technology. (2023). *Israel's Policy on Artificial Intelligence Regulation and Ethics*, disponible à l'adresse https://www.gov.il/en/pages/ai_2023 (dernière consultation le 10 juin 2024).

⁶⁸ Ibid

⁶⁹ Ibid

⁷⁰ Ibid

⁷¹ Government of Japan, Cabinet Office. (2022). *AI Strategy 2022*, disponible à l'adresse <https://www8.cao.go.jp/cstp/ai/aistratagy2022en.pdf> (dernière consultation le 10 juin 2024).

⁷² DataGuidance. (2024). *Japan: MIC and METI request public comments on draft AI business guidelines*, disponible à l'adresse <https://www.dataguidance.com/news/japan-mic-and-meti-request-public-comments-draft-ai> (dernière consultation le 10 juin 2024).

⁷³ Government of Japan, Ministry of Economy, Trade and Industry. (2024). *Outline of the draft "AI Guidelines for Business"*, disponible à l'adresse https://www.meti.go.jp/shingikai/mono_info_service/ai_shakai_jisso/pdf/20240119_6.pdf (dernière consultation le 10 juin 2024).

⁷⁴ DataGuidance. (2024). *Japan: MIC and METI request public comments on draft AI business guidelines*, disponible à l'adresse <https://www.dataguidance.com/news/japan-mic-and-meti-request-public-comments-draft-ai> (dernière consultation le 10 juin 2024).

⁷⁵ Government of Japan, Cabinet Office. (2022). *AI Strategy 2022*, disponible à l'adresse <https://www8.cao.go.jp/cstp/ai/aistratagy2022en.pdf> (dernière consultation le 10 juin 2024).

⁷⁶ Government of Japan, Ministry of Internal Affairs and Communications (2023). *Hiroshima AI Process*, disponible à l'adresse <https://www.soumu.go.jp/hiroshimaaiprocess/en/index.html> (dernière consultation le 10 juin 2024).

élaboré en tant que document évolutif pour s'appuyer sur les principes de l'OCDE en matière d'IA.⁷⁷ Les principes décrits devraient s'appliquer à tous les acteurs de l'IA, le cas échéant, pour couvrir la conception, le développement, le déploiement et l'utilisation des systèmes d'IA.

Le Japon a, comme de nombreux autres pays, créé un institut national sur la sécurité de l'IA. Le Japan AISI a vu le jour en février 2024 et a comme but l'aide au développement de logiciels d'évaluation des risques liés à l'IA, la coopération et coordination internationale, ainsi que la coopération avec le secteur privé.⁷⁸

3.4.6. Singapour

Singapour ne dispose pas de régulation spécifique pour gouverner l'IA mais, depuis fin 2019, le pays dispose d'une stratégie nationale pour l'IA.⁷⁹ Outre l'utilisation de *chatbots*, cinq projets nationaux sont mis en avant dans les domaines du transport et de la logistique, des villes intelligentes et d'aménagement du territoire, des soins de santé, de l'éducation et de la sécurité. Cette stratégie a été mise à jour en décembre 2023 par une version 2.0⁸⁰. Dans cette nouvelle version, 15 actions sont mises en avant sur différents axes comme la recherche, l'infrastructure et l'éducation.

Ces deux stratégies de 2019 et 2023 ont été conçues et supervisées par le groupe « *Smart Nation and Digital Government* »⁸¹, qui fait partie du cabinet du premier ministre et est administré par le Ministère des communications et de l'information.

Singapour tend vers une approche sectorielle en matière de réglementation de la gouvernance de l'IA. Les agences de régulation qui ont pris des mesures jusqu'à présent ont toutes adopté des approches non contraignantes, préférant publier des lignes directrices et des recommandations. On peut voir cela dans le domaine de la finance, où l'autorité monétaire de Singapour a adopté des principes pour un usage responsable de l'IA.⁸²

En 2019, Singapour a lancé la première édition du *Model AI Governance Framework* à Davos lors du Forum Economique Mondial. Ce cadre élaboré par l'autorité de développement des médias d'information vise à fournir aux organisations du secteur privé des conseils facilement applicables sur les principales questions d'éthique et de gouvernance lors du déploiement de solutions d'IA.

Bien que Singapour n'ait pas de réglementation contraignante spécifique de l'IA, il existe de nombreuses lois pertinentes et applicables à divers éléments du cycle de vie de l'IA, par exemple en matière de protection des données et de sécurité en ligne.

Le 22 mai 2024, Singapour a désigné le « Digital trust centre » comme leur institut sur la sécurité de l'IA.⁸³ Cet institut rassemble l'écosystème de recherche de Singapour et collabore au niveau international avec d'autres instituts pour faire progresser les sciences de la sécurité de l'IA.

3.4.7. Taiwan (Taïpei chinois)

⁷⁷ OCDE. (n.d.). *AI Principles Overview*, disponible à l'adresse <https://oecd.ai/en/ai-principles> (dernière consultation le 10 juin 2024).

⁷⁸ AISI Japan AI Safety Institute (2024), *Overview*, disponible à l'adresse <https://aisi.go.jp/> (dernière consultation le 4 décembre 2024).

⁷⁹ OCDE. (n.d.). *NATIONAL AI STRATEGY Policy*, disponible à l'adresse <https://oecd.ai/en/dashboards/policy-initiatives/http:%2F%2Faiipo.oecd.org%2F2021-data-policyInitiatives-26499> (dernière consultation le 10 juin 2024).

⁸⁰ Government of Singapore. (2023). *National AI Strategy*, disponible à l'adresse <https://file.go.gov.sg/nais2023.pdf> (dernière consultation le 10 juin 2024).

⁸¹ International Association of Privacy Professionals. (2024). *Global AI governance: Singapore*, disponible à l'adresse <https://iapp.org/resources/article/global-ai-governance-singapore/> (dernière consultation le 10 juin 2024).

⁸² Monetary Authority of Singapore. (2020). *FEAT Principles Final.pdf*, disponible à l'adresse <https://www.mas.gov.sg/~media/MAS/News%20and%20Publications/Monographs%20and%20Information%20Papers/FEAT%20Principles%20Final.pdf> (dernière consultation le 10 juin 2024).

⁸³ Infocomm Media Development Authority (2024). *Digital Trust Centre designated as Singapore's AI Safety Institute*, disponible à l'adresse <https://www.imda.gov.sg/resources/press-releases-factsheets-and-speeches/factsheets/2024/digital-trust-centre> (dernière consultation le 4 décembre 2024).

Taiwan, déjà connu comme géant de la fabrication de puces électroniques, se profile comme une potentielle puissance en matière d'IA.

Le plan d'action de Taiwan sur l'IA a été lancé en 2018.⁸⁴ Il vise à faire de Taiwan l'une des principales nations leader en matière d'IA en cultivant les talents de l'IA, en promouvant le rôle de chef de file du pays en matière d'IA, en faisant de Taiwan un centre d'innovation en matière d'IA, en libéralisant les lois et en ouvrant des terrains d'essai, et en transformant l'industrie grâce à l'IA, tant dans le secteur public que privé.

En juin 2023, le Taiwan a fait savoir qu'il travaillait à un projet de loi horizontale sur l'IA, le « Basic Act on AI ».⁸⁵ Celui-ci a été présenté en juin 2024 par le Conseil national de la science et de la technologie, dans une version préliminaire. La loi devrait couvrir la définition juridique de l'IA, la protection de la vie privée, la gestion des données, le contrôle des risques et les principes éthiques liés à l'IA.

Dès lors, aucune réglementation sur l'IA n'existe pour l'heure à Taiwan et ce sont les directives établies par les ministères/institutions respectifs qui font foi.⁸⁶

3.5. Europe

L'analyse de l'AI Act de l'UE se fait dans le cadre de « l'analyse juridique de base », qui sera publiée en décembre 2024, en même temps que la présente analyse par pays. Dans cette analyse, les pays du continent européen, Membres de l'UE et autres, sont analysés individuellement, en présentant leur approche nationale en matière d'IA. Néanmoins, il faut mentionner qu'en tant que réglementation, le AI Act s'applique directement aux États Membres de l'UE dès le 1^{er} août 2024.

Avec cet instrument supranational, les États Membres sont empêchés de réglementer l'IA au niveau national.⁸⁷ Cependant, il reste certaines compétences qui sont laissées aux États Membres en matière d'IA. Les États Membres ont une marge d'intervention réglementaire, notamment en ce qui concerne l'utilisation de l'IA à des fins militaires et pour adapter le régime de l'IA aux contextes nationaux. Le régime des sanctions est exclusivement réservé aux États Membres, qui disposent de la compétence de les définir, sous un nombre de conditions énumérées dans le AI Act.⁸⁸ Les États Membres peuvent également décider de ne pas soumettre les autorités et organismes publics à des amendes administratives.

Avec le AI Act a été créé le AI Office, qui est le centre d'expertise en matière d'IA dans l'UE.⁸⁹ Cet office joue un rôle clé dans la mise en œuvre du AI Act, en particulier pour l'IA à usage général, dans la promotion du développement et de l'utilisation d'une IA digne de confiance et dans la coopération internationale. Ce nouvel office comporte une unité spécialisée dans la sécurité de l'IA, qui se concentre sur l'identification des risques systémiques des modèles à usage général très performants, les mesures d'atténuation possibles ainsi que les approches d'évaluation et de test. Cette unité spécialisée est considérée comme l'institut de sécurité sur l'IA de l'UE, ayant un mandat similaire aux instituts américains et britanniques.

⁸⁴ Government of Taiwan, National Science and Technology Council. (2022). *2022 Taiwan AI-Readiness Assessment Report*, disponible à l'adresse <https://digi.nstc.gov.tw/File/5AF024B4C7281A84/e761bee6-a38c-4d5b-8481-fc36b83b25d8?A=C> (dernière consultation le 10 juin 2024).

⁸⁵ K&L gates. (2024), *Taiwan's National Science and Technology Council Has Published the Draft Bill of the Basic Act on Artificial Intelligence for Public Consultation*, disponible à l'adresse <https://www.klgates.com/Taiwans-National-Science-and-Technology-Council-Has-Published-The-Draft-Bill-Of-The-Basic-Act-On-Artificial-Intelligence-For-Public-Consultation-8-1-2024> (dernière consultation le 2 décembre 2024).

⁸⁶ Lee and Li, Attorneys-at-Law (2024). *Artificial Intelligence and Copyright Laws: A Comprehensive View on Worldwide Legislation of Artificial Intelligence-related Drafts in Response to Copyright Infringement*, disponible à l'adresse www.leeandli.com/EN/Newsletters/7219.htm (dernière consultation le 10 juin 2024).

⁸⁷ Anzini. Eipa. (2021). *The Artificial Intelligence Act Proposal and its Implications for Member States*, disponible à l'adresse <https://www.eipa.eu/publications/briefing/the-artificial-intelligence-act-proposal-and-its-implications-for-member-states/> (dernière consultation le 10 juin 2024).

⁸⁸ Selon l'Art 71 du AI Act.

⁸⁹ European Commission (2024). *Commission establishes AI Office to strengthen EU leadership in safe and trustworthy Artificial Intelligence*, disponible à l'adresse https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/ip_24_2982 (dernière consultation le 4 décembre 2024).

Le choix de l'analyse des pays européens a également été fait pour prendre en compte certains pays limitrophes à la Suisse.

3.5.1. Autriche

La stratégie sur l'IA autrichienne, nommée « *Artificial Intelligence Mission AT 2023 (AIM AT 2030)* » a été adoptée en 2021 et pose les bases de la stratégie jusqu'en 2030.⁹⁰ Elle a été développée par plus de 160 experts issus du monde scientifique, de l'industrie, de la société civile et de l'administration publique et se base sur la stratégie de l'UE. La stratégie vise à être agile, ouverte aux changements et en constante évolution.⁹¹ AIM AT 230 se concentre sur trois buts : une large utilisation de l'IA orientée vers le bien commun et réalisée de manière responsable ; positionner l'Autriche comme lieu de recherche et d'innovation ; et assurer la compétitivité du site technologique et commercial de l'Autriche.⁹²

3.5.2. Italie

Publiée en août 2024, peu de temps après la publication du AI Act de l'UE, la stratégie italienne sur l'IA, nommée « *Strategia Italiana per l'Intelligenza Artificiale 2024-2026* », élabore un plan stratégique visant à orienter le développement de l'IA d'une manière responsable et inclusive.⁹³ La stratégie souligne l'engagement du gouvernement à établir un cadre propice au développement de l'IA de manière sûre, éthique et inclusive, en maximisant ses bénéfices tout en réduisant les impacts négatifs. Il aborde le contexte mondial et la position stratégique de l'Italie, tout en proposant des mesures organisées autour de quatre grands axes : recherche, administration publique, secteur privé, et éducation.

3.5.3. Allemagne

Le gouvernement fédéral allemand a publié en 2018 une stratégie en matière d'IA., qui a été suivie en 2023 par un plan d'action national sur l'IA ⁹⁴ élaboré par le BMBF, le Ministère pour l'éducation et la recherche. Dans son plan d'action, ce Ministère a défini 12 domaines d'action, dont le renforcement de l'ensemble de la chaîne de valeur de l'IA aux niveaux national et européen, en mettant l'accent sur les liens avec l'éducation, la science et la recherche. Ce plan d'action souligne l'importance de la collaboration avec l'UE pour faire face aux développements de cette technologie.⁹⁵ Cette stratégie vise à mettre en lumière les domaines dans lesquels il est urgent d'agir et souligne également le besoin de règles claires concernant l'IA, notamment dans l'éducation.

Il est également intéressant de noter que le Ministère fédéral du numérique et des transports a publié en janvier 2024 sa nouvelle stratégie pour la politique numérique internationale nommée « *Strategie für die Internationale Digitalpolitik der Bundesregierung* ». ⁹⁶ Cette stratégie est le produit de la stratégie numérique allemande de 2022⁹⁷ et se base sur un large processus de consultation avec des représentants de la société civile, de la recherche et de l'économie. Cependant, cette stratégie ne montre pas de forte intention de prendre des mesures concrètes mais bien d'établir des lignes d'actions.

3.5.4. France

⁹⁰ Digital Austria, *Artificial Intelligence Mission Austria 2030*, disponible à l'adresse <https://www.digitalaustria.gv.at/eng/strategy/strategy-AI-AIM-AT-2030.html> (dernière consultation le 4 décembre 2024).

⁹¹ AIM AT 2030, *Artificial Intelligence Mission Austria 2030*, disponible à l'adresse <https://www.ki-strategie.at/> (dernière consultation le 4 décembre 2024).

⁹² Digital Austria, *Artificial Intelligence Mission Austria 2030*, disponible à l'adresse <https://www.digitalaustria.gv.at/eng/strategy/strategy-AI-AIM-AT-2030.html> (dernière consultation le 4 décembre 2024).

⁹³ Agenzia per l'Italia Digitale, *The Italian Strategy for Artificial Intelligence 2024-2026*, disponible à l'adresse <https://www.agid.gov.it/en/agenzia/stampa-e-comunicazione/notizie/2024/07/22/italian-strategy-artificial-intelligence-2024-2026> (dernière consultation le 4 décembre 2024).

⁹⁴ Government of Germany, *KI Strategie*. (n.d.). *Home - KI Strategie*, disponible à l'adresse <https://www.ki-strategie-deutschland.de/> (dernière consultation le 10 juin 2024).

⁹⁵ Digital Watch Observatory. (2023). *Germany's ambitious AI action plan aims to challenge US and China dominance*, disponible à l'adresse https://dig_watch/updates/germanys-ambitious-ai-action-plan-aims-to-challenge-us-and-china-dominance (dernière consultation le 10 juin 2024).

⁹⁶ Government of Germany. (2024). *BMDV - Strategy for International Digital Policy of the Federal Government*, disponible à l'adresse <https://bmdv.bund.de/SharedDocs/EN/Articles/K/strategy-international-digital-policy.html> (dernière consultation le 10 juin 2024).

⁹⁷ Ibid

Dans le cadre du Plan France 2030, qui vise à accélérer la transformation des secteurs clés de l'économie par l'innovation⁹⁸, le gouvernement français a lancé en 2018 la stratégie nationale pour l'IA (SNIA).⁹⁹ Cette stratégie comporte quatre volets : l'annonce du programme national d'IA, la politique d'ouverture des données, le cadre réglementaire ainsi que l'élaboration des règles d'éthique pour garantir que l'utilisation et le développement de l'IA sont transparents, explicables et non discriminatoires. La stratégie est coordonnée par un coordinateur national mandaté pour la mettre en œuvre par l'intermédiaire de neuf ministères et d'autres organismes publics depuis 2018.¹⁰⁰

En cette année 2024, la France se trouve dans la deuxième partie de la stratégie, qui est axée sur la diffusion des technologies d'IA au sein de l'économie et sur le soutien au développement et à l'innovation dans des domaines prioritaires. Cette nouvelle phase de la SNIA s'articule principalement autour de la formation et l'attraction des talents.¹⁰¹ La stratégie est pilotée par le coordinateur national pour l'intelligence artificielle et s'appuiera sur les actions déjà entreprises de divers acteurs.¹⁰²

Dans ce contexte, la Commission nationale de l'intelligence artificielle (IA) a formulé 25 recommandations pour positionner la France comme un leader mondial en IA. Elles soulignent la nécessité d'augmenter les financements de l'Etat et de l'Union européenne.

La France organise à Paris la prochaine édition du Sommet sur la sécurité de l'IA (AI Action Summit) en février 2025.¹⁰³ Ce Sommet accueillera chefs d'État et de gouvernements, dirigeants d'organisations internationales, de petites et grandes entreprises, représentants du monde universitaire, chercheurs, organisations non-gouvernementales, artistes et autres membres de la société civile.¹⁰⁴ Le Sommet s'articule autour sur 5 thématiques clés : l'IA au service de l'intérêt public ; l'avenir du travail ; innovation et culture ; l'IA de confiance ; et la gouvernance mondiale de l'IA.

En mai 2024, la France a annoncé vouloir créer un nouveau centre d'évaluation de l'IA, qui pourrait être considéré comme leur institut de sécurité de l'IA national.¹⁰⁵ Cette collaboration entre l'Institut national de recherche en informatique et en automatique (Inria) et le Laboratoire national de métrologie et d'essais n'est pas encore formalisé mais pourrait voir le jour au Sommet de Paris.¹⁰⁶ Le nouveau centre se concentrera principalement sur la recherche et le développement et laissera au AI Office de l'UE la tâche de la coordination internationale.

3.5.5. Danemark

Dès 2019, le Danemark a établi une stratégie nationale pour l'IA qui établit la feuille de route devant permettre au Danemark d'être à l'avant-garde du développement et de l'utilisation responsables de l'IA, au bénéfice des individus, des entreprises et de la société dans son ensemble.¹⁰⁷ Cette stratégie nationale propose des objectifs aussi bien centrés sur l'homme que sur le développement de l'innovation

⁹⁸ Gouvernement de la République Française. (n.d.). *France 2030*, disponible à l'adresse <https://www.info.gouv.fr/grand-dossier/france-2030> (dernière consultation le 10 juin 2024).

⁹⁹ Gouvernement de la République Française. (n.d.). *La stratégie nationale pour l'intelligence artificielle*, disponible à l'adresse <https://www.entreprises.gouv.fr/fr/numerique/enjeux/la-strategie-nationale-pour-l-ia> (dernière consultation le 10 juin 2024).

¹⁰⁰ Gouvernement de la République Française. (n.d.). *France 2030*, disponible à l'adresse <https://www.info.gouv.fr/grand-dossier/france-2030> (dernière consultation le 10 juin 2024).

¹⁰¹ Gouvernement de la République Française. (n.d.). *La stratégie nationale pour l'intelligence artificielle*, disponible à l'adresse <https://www.entreprises.gouv.fr/fr/numerique/enjeux/la-strategie-nationale-pour-l-ia> (dernière consultation le 10 juin 2024).

¹⁰² Ibid

¹⁰³ Gouvernement de la République Française, commission de l'IA. (2024). *IA ambition pour la France*, disponible à l'adresse <https://www.info.gouv.fr/upload/media/content/0001/09/4d3cc456dd2f5b9d79ee75f6ea63b47f10d75158.pdf> (dernière consultation le 10 juin 2024).

¹⁰⁴ Elysee.fr, *Sommet pour l'action sur l'IA*, disponible à l'adresse <https://www.elysee.fr/sommet-pour-l-action-sur-l-ia> (dernière consultation le 4 décembre 2024).

¹⁰⁵ International Center for Future generations (2024). *The AI Safety Institute Network: who, what and how?* disponible à l'adresse <https://icfg.eu/the-ai-safety-institute-network-who-what-and-how/#1725545495169-0f364b-d539> (dernière consultation le 4 décembre 2024).

¹⁰⁶ CSIS (2024). *The AI Safety Institute International Network: Next Steps and Recommendations*, disponible à l'adresse <https://www.csis.org/analysis/ai-safety-institute-international-network-next-steps-and-recommendations> (dernière consultation le 4 décembre 2024).

¹⁰⁷ Government of Denmark, Agency for Digital Government. (n.d.). *The Danish National Strategy for Artificial Intelligence*, disponible à l'adresse <https://en.digst.dk/strategy/the-danish-national-strategy-for-artificial-intelligence/> (dernière consultation le 10 juin 2024).

et de la recherche. De plus, un défi intéressant pour le Danemark est le développement de solutions d'IA qui prennent en compte la langue danoise, souvent oubliée par les grands développeurs.

Le Danemark a proposé une stratégie de numérisation inédite le 16 novembre 2023. Celle-ci est axée sur le développement et l'intégration de l'IA dans les secteurs public et privé. La stratégie, dont la mise en œuvre est prévue de 2024 à 2027, se compose de 25 initiatives axées sur des domaines tels que l'IA, la transition verte et l'éducation numérique.¹⁰⁸ Dans le cadre de la stratégie de numérisation du gouvernement danois, l'Agence danoise de protection des données, en collaboration avec l'Agence danoise pour la numérisation, met en place un sandbox réglementaire pour l'IA, où les entreprises et les autorités peuvent accéder à une expertise pertinente et à des conseils sur le RGPD lors du développement ou de l'utilisation de solutions d'IA.¹⁰⁹

3.5.6. Espagne

Le 14 mai 2024, le gouvernement de l'Espagne a approuvé la nouvelle « *Estrategia de Inteligencia Artificial 2024* »¹¹⁰, qui vient remplacer la précédente de 2020. Cette nouvelle stratégie, élaborée et présentée par le Ministère de la Transformation numérique et de la Fonction publique, donne une continuité aux initiatives déployées par le gouvernement dans ce domaine et les adapte aux changements vécus par cette technologie durant ces dernières années. Elle s'articule sur trois axes : renforcement des capacités pour le développement de l'IA, facilitation de l'application de l'IA dans les secteurs public et privé et favorisation d'une IA transparente, éthique et humaniste, ce dernier point en accord avec la réglementation européenne sur le sujet promue lors de la présidence espagnole de l'Union européenne en 2023.

L'Espagne a été le premier État Membre de l'UE à présenter un sandbox réglementaire sur l'intelligence artificielle en juin 2022. De plus, l'Espagne a été la pionnière, en désignant une nouvelle institution chargée spécifiquement de la réglementation de l'IA en août 2023. L'Agence espagnole de supervision de l'intelligence artificielle (AESIA) a pour mission de veiller à ce que le développement de l'IA dans le pays soit conforme aux principes d'inclusion, de durabilité et de bien-être des citoyens, en protégeant leur sécurité physique et leurs droits fondamentaux.¹¹¹

3.5.7. Royaume-Uni

Après le *Brexit* du Royaume-Uni, la monarchie anglaise a adopté ses propres positions face à l'IA, qui se distinguent de l'UE. Il est également intéressant de comprendre la position du Royaume-Uni face à l'AI Act en tant que pays tiers, concerné par cette législation de l'UE, notamment lors de l'exportation de systèmes d'IA vers l'UE.

Depuis quelques années, le Royaume-Uni tente de se positionner en tant que leader mondial dans le domaine de l'IA. Le pays reconnaît l'importance de la coopération internationale pour garantir la sécurité de l'IA et une gouvernance efficace, comme l'a démontré le *UK AI Safety Summit*, premier sommet mondial sur la sécurité de l'IA qui s'est tenu en 2023 à Bletchley Park. L'événement a attiré 28 pays leaders en matière d'IA, dont les États-Unis, l'UE et la Suisse.

¹⁰⁸ DataGuidance. (2023). *Denmark: Government announces digitization strategy with a focus on AI*, disponible à l'adresse <https://www.dataguidance.com/news/denmark-government-announces-digitization-strategy#:~:text=Denmark%3A%20Government%20announces%20digitization%20strategy%20with%20a%20focus%20on%20AI,-Artificial%20Intelligence&text=On%20November%2016%2C%202023%2C%20the,the%20public%20and%20private%20sectors> (dernière consultation le 10 juin 2024).

¹⁰⁹ Datatilsynet.dk. (2024). *Ny regulatorisk sandkasse for AI*, disponible à l'adresse <https://www.datatilsynet.dk/presse-og-nyheder/nyhedsarkiv/2024/mar/ny-regulatorisk-sandkasse-for-ai> (dernière consultation le 10 juin 2024).

¹¹⁰ España Digital 2026. (2024). *El Gobierno aprueba la Estrategia de Inteligencia Artificial 2024*, disponible à l'adresse <https://espanadigital.gob.es/actualidad/aprobada-la-estrategia-de-inteligencia-artificial-2024> (dernière consultation le 10 juin 2024).

¹¹¹ Holistic AI. (2023). *Spain Becomes First EU Member to Establish AI Regulatory Body*, disponible à l'adresse <https://www.holisticai.com/news/spain-ai-regulator> (dernière consultation le 10 juin 2024).

Après ce Sommet, le Royaume-Uni a été le premier pays avec les Etats-Unis à créer leur institut de sécurité de l'IA, le AISI.¹¹² Celui-ci a comme mission de se concentrer sur la sécurité de l'IA avancée pour l'intérêt public, en examinant, évaluant et testant de nouveaux types d'IA, afin de comprendre ce dont chaque nouveau modèle est capable. Pour se faire, le Royaume-Uni veut développer l'infrastructure sociotechnique nécessaire pour comprendre les risques de l'IA avancée et permettre sa gouvernance.

Bon nombre des projets du Royaume-Uni dans le domaine de l'IA ont été soutenus par la stratégie industrielle de 2017, qui a exposé la vision du gouvernement visant à faire du Royaume-Uni un centre mondial de l'innovation en matière d'IA.¹¹³ En 2021 a été publiée une nouvelle stratégie nationale en matière d'IA, qui s'appuie sur les forces du Royaume-Uni, mais représente également le début d'un changement d'étape pour l'IA dans ce pays, reconnaissant le pouvoir de l'IA pour accroître la résilience, la productivité, la croissance et l'innovation dans l'ensemble des secteurs privé et public.¹¹⁴

La Chambre des Lords a présenté une proposition de loi relative à l'IA en novembre 2023.¹¹⁵ Ce projet de loi a comme objectif d'établir une autorité de l'IA pour coordonner le rôle des régulateurs existants en veillant à ce qu'ils respectent leurs obligations et en identifiant toute lacune dans le paysage réglementaire de l'IA. Le gouvernement britannique de l'époque, dirigé par Rishi Sunak, a défendu cette position qu'il était prématuré de légiférer sur l'IA avant d'avoir une compréhension plus nette des risques. On sait toutefois que Rishi Sunak, l'ancien premier ministre, a désiré établir une autorité régulatrice de l'IA au Royaume-Uni. Bien que le nouveau gouvernement travailliste ait annoncé son intention d'introduire un nouveau projet de loi, l'approche et l'orientation de l'IA sous le nouveau Premier ministre Keir Starmer ne sont pas encore claires.

Sous l'ancien gouvernement du Premier ministre Rishi Sunak, le principal instrument sur l'IA était un livre blanc « *White Paper* » qui exposait ses principales ambitions. Le *White Paper* on AI, publié en mars 2023, présente les plans du Royaume-Uni pour la création d'un nouveau cadre juridique qui doit apporter clarté et cohérence à la réglementation britannique de l'IA. Le cadre réglementaire doit être propice à l'innovation, proportionné, digne de confiance, adaptable et coopératif. Il y a fait l'objet d'une consultation publique durant laquelle différentes organisations ont été entendues. La publication des réponses à cette consultation a eu lieu le 6 février 2024. Il reste à voir dans quelle mesure le nouveau gouvernement du Premier ministre Keir Starmer suivra une voie similaire ou totalement différente.

a. Contenu formel et matériel

Le but du livre blanc est de soutenir l'innovation tout en fournissant un cadre permettant d'identifier et de traiter les risques. De plus, il est primordial de définir un cadre réglementaire proportionné et favorable à l'innovation, qui soit également "adapté au contexte".¹¹⁶ La définition de l'IA n'est pas proposée dans le document, mais il est souligné qu'il est primordial d'avoir une approche fondée sur les résultats, avec comme lignes directrices les principes d'adaptabilité et d'autonomie.¹¹⁷ Avec ce document, le Royaume-Uni penche vers une approche fondée sur les principes de sûreté, sécurité, robustesse, transparence, explicabilité et équité.¹¹⁸ De plus, ce document privilégie les mesures volontaires à la place de règlements obligatoires. Dès lors, le *White Paper* n'est pas un instrument juridiquement contraignant.

b. Portée publique-privée

¹¹² UK Government (2023), *Introducing the AI Safety Institute*, disponible à l'adresse <https://www.gov.uk/government/publications/ai-safety-institute-overview/introducing-the-ai-safety-institute> (dernière consultation le 4 décembre 2024).

¹¹³ UK Government. (2021). *National AI Strategy*, disponible à l'adresse <https://www.gov.uk/government/publications/national-ai-strategy> (dernière consultation le 10 juin 2024).

¹¹⁴ Ibid

¹¹⁵ UK Parliament. (2023). *Artificial Intelligence (Regulation) Bill [HL] - Parliamentary Bills*, disponible à l'adresse <https://bills.parliament.uk/bills/3519> (dernière consultation le 10 juin 2024).

¹¹⁶ Mayer Brown. (2023). *UK's Approach to Regulating the Use of Artificial Intelligence*, disponible à l'adresse <https://www.mayerbrown.com/en/insights/publications/2023/07/uks-approach-to-regulating-the-use-of-artificial-intelligence> (dernière consultation le 10 juin 2024).

¹¹⁷ Deloitte UK. (2024). *The UK's framework for AI regulation*, disponible à l'adresse <https://www.deloitte.com/uk/en/Industries/financial-services/blogs/the-uks-framework-for-ai-regulation.html> (dernière consultation le 2 décembre 2024).

¹¹⁸ Ibid.

Le *White Paper* s'appliquerait aussi bien aux entités gouvernementales qu'aux entreprises privées.

c. Champ d'application

Contrairement au AI Act, le gouvernement britannique se concentre sur la définition des attentes en matière de développement et d'utilisation de l'IA dans différents secteurs. Avec cette approche sectorielle, le gouvernement souhaite donner les moyens de formuler des orientations et de réglementer l'utilisation de l'IA dans le cadre de leurs attributions aux régulateurs existants, tels que l'Information Commissioner's Office (ICO), la Financial Conduct Authority (FCA) et la Competition and Markets Authority (CMA).¹¹⁹ Le gouvernement ne souhaite pas développer une nouvelle législation pour l'IA, pour l'instant, mais n'exclut pas cette possibilité dans le futur.¹²⁰

d. Statut actuel

En mars 2024, le gouvernement britannique sous le premier ministre Sunak a publié son approche finalisée concernant le *White Paper*. Ont suivi la publication de l'approche des régulateurs et de notes explicatives, ainsi que la mise en place du comité coordinateur.¹²¹

e. Gouvernance

Le Royaume-Uni ne compte pas introduire un nouveau régulateur de l'IA pour superviser la mise en œuvre du cadre réglementaire. En revanche, les régulateurs existants, tels que l'Information Commissioner's Office (ICO), l'Ofcom (le régulateur des communications) et la FCA (l'autorité de conduite financière) ont été invités à mettre en œuvre les cinq principes lorsqu'ils réglementent et supervisent l'IA dans leurs domaines respectifs. Il est attendu des régulateurs qu'ils utilisent une approche proportionnée basée sur le contexte, en s'appuyant sur les lois et règlements existants.

Cependant, afin d'appréhender les différents risques liés à l'IA et d'assurer la coordination entre les régulateurs, une nouvelle entité coordinatrice a été créée, la *central function*, qui dépend du DSIT (le Ministère des sciences, de l'innovation et de la technologie).

Aucun mécanisme de sanction n'est prévu dans le *White Paper*.

3.6. Océanie

L'Australie et la Nouvelle-Zélande sont des acteurs investis dans l'IA. L'Australie a récemment adopté des lignes directrices pour une approche mesurée de l'IA, mais rien de plus contraignant. Du côté de la Nouvelle-Zélande, le gouvernement a adopté une stratégie sur l'IA ainsi qu'un *White Paper*, établissant la stratégie future du pays.¹²²

3.6.1. Australie

Il n'existe actuellement aucune loi d'application générale réglementant l'utilisation de l'IA en Australie. Toutefois, un cadre volontaire composé de huit principes d'éthique de l'IA existe au niveau fédéral depuis 2019¹²³.

¹¹⁹ Mayer Brown. (2023). *UK's Approach to Regulating the Use of Artificial Intelligence*, disponible à l'adresse <https://www.mayerbrown.com/en/insights/publications/2023/07/uks-approach-to-regulating-the-use-of-artificial-intelligence> (dernière consultation le 10 juin 2024).

¹²⁰ Deloitte UK. (2024). *The UK's framework for AI regulation*, disponible à l'adresse <https://www.deloitte.com/uk/en/Industries/financial-services/blogs/the-uks-framework-for-ai-regulation.html> (dernière consultation le 2 décembre 2024).

¹²¹ Ibid

¹²² AI Researchers Association NZ. (2021). *AIWhitePaper.pdf*, disponible à l'adresse https://www.airesearchers.nz/site_files/28243/upload_files/AIWhitePaper.pdf?dl=1 (dernière consultation le 10 juin 2024).

¹²³ Government of Australia, Department of Industry, Science, and Resources. (n.d.). *Australia's AI ethics principles*, disponible à l'adresse <https://www.industry.gov.au/publications/australias-artificial-intelligence-ethics-framework/australias-ai-ethics-principles> (dernière consultation le 10 juin 2024).

En 2021, l'Australie a publié un plan d'action sur l'IA¹²⁴, qui définit la vision pour le pays, qui doit être un leader mondial dans le développement et l'adoption d'une IA fiable, sûre et responsable.

Au cours des derniers mois toutefois, une série de consultations, de propositions de réforme et d'autres initiatives de divers organismes gouvernementaux australiens suggèrent que le gouvernement australien s'apprête à adopter une approche plus stricte de la réglementation de l'utilisation de l'IA, en se concentrant d'abord sur les cas d'utilisation à haut risque.

Une consultation publique a ainsi été lancée en juin 2023 concernant la manière dont le gouvernement australien peut atténuer les risques potentiels de l'IA et soutenir des pratiques d'IA sûres et responsables. En janvier 2024, le gouvernement australien a publié une réponse provisoire¹²⁵ à cette consultation. Globalement, il a indiqué qu'il adopterait un cadre basé sur les risques pour garantir une utilisation sécurisée de l'IA et prévenir les préjudices. Le ministre fédéral de l'Industrie et des Sciences a, à la suite de cette consultation, créé un groupe d'experts en intelligence artificielle pour conseiller le gouvernement sur diverses questions liées à l'IA.¹²⁶

L'Australie a également récemment adopté une nouvelle directive sur l'utilisation sécurisée des systèmes d'IA. Le 24 janvier 2024, le Centre australien de cybersécurité (ACSC), qui dépend de l'Australian Signals Directorate (ASD), a adopté ce document, qui fournit des conseils aux moyennes et grandes organisations sur la manière d'interagir avec l'IA en toute sécurité, en décrivant les menaces potentielles et les stratégies d'atténuation.

L'Australie ne vise pas pour le moment à créer de nouvelles lois spécifiquement pour l'IA, mais plutôt à utiliser le répertoire existant de bases légales pour gérer l'IA¹²⁷ - quitte à parfois les amender - comme par exemple la législation sur la consommation, la protection des données, la concurrence, les droits d'auteur et la lutte contre la discrimination.

En novembre 2024, l'Australie était présente lors de la première réunion du réseau international « AI Safety Institute International Network ». Cependant, à ce jour, l'Australie ne dispose pas d'institut national sur la sécurité de l'IA. Néanmoins, la société civile australienne a soulevé le besoin urgent de créer cet institut pour adresser les besoins de recherche, de prévention de risque et de collaboration internationale.¹²⁸

a. Contenu formel et matériel

Les « *guidance on the secure use of AI*¹²⁹ » dans leur titre original, sont des lignes directrices qui ont pour but de guider les parties prenantes impliquées dans les systèmes d'IA, telles que les programmeurs, les utilisateurs finaux, les cadres supérieurs, les analystes et les spécialistes du marketing, à comprendre et à gérer les risques associés à l'IA. Ces mesures ne sont donc pas contraignantes et servent uniquement de guide, pour décrire les mesures que les entreprises peuvent prendre pour utiliser l'IA en toute sécurité dans leurs activités. Ceci peut donc s'apparenter à une approche de régulation du marché, sans toutefois être aussi importante que dans l'UE par exemple.

b. Portée publique-privée

¹²⁴ Government of Australia, Department of Industry Science and Resources. (2021). *Australia's Artificial Intelligence Action Plan*, disponible à l'adresse <https://www.industry.gov.au/publications/australias-artificial-intelligence-action-plan> (dernière consultation le 10 juin 2024).

¹²⁵ Government of Australia, Department of Industry, Science and Resources. (2024). *The Australian Government's interim response to safe and responsible AI consultation*, disponible à l'adresse <https://www.industry.gov.au/news/australian-governments-interim-response-safe-and-responsible-ai-consultation> (dernière consultation le 10 juin 2024).

¹²⁶ Government of Australia, Department of Industry, Science and Resources. (n.d.). *AI expert group terms of reference*, disponible à l'adresse <https://www.industry.gov.au/science-technology-and-innovation/technology/artificial-intelligence/ai-expert-group-terms-reference> (dernière consultation le 10 juin 2024).

¹²⁷ ASIC. (2024). *We're not there yet: Current regulation around AI may not be sufficient*, disponible à l'adresse <https://asic.gov.au/about-asic/news-centre/speeches/we-re-not-there-yet-current-regulation-around-ai-may-not-be-sufficient/> (dernière consultation le 10 juin 2024).

¹²⁸ Australians for AI Safety (2024). *Australians for AI Safety*, disponible à l'adresse <https://www.australiansforaisafety.com.au/> (dernière consultation le 4 décembre 2024).

¹²⁹ Australian Cyber Security Centre. (2024). *Engaging with artificial intelligence*, disponible à l'adresse <https://www.cyber.gov.au/resources-business-and-government/governance-and-user-education/artificial-intelligence/engaging-with-artificial-intelligence> (dernière consultation le 10 juin 2024).

Ces lignes directrices s'appliquent uniquement au secteur privé.

c. Champ d'application

Cet instrument a une application horizontale, sur toute l'économie.

d. Statut actuel

Adoptées en janvier 2024, les lignes directrices sont actuellement en vigueur.

e. Gouvernance

Le Centre australien de cybersécurité (ACSC) a publié et adopté ces lignes directrices. Il reste donc l'autorité compétente pour ce sujet. En matière de sanctions, comme les lignes directrices ne sont pas contraignantes, il n'en existe pas.

4. Conclusion

Cette analyse internationale permet de montrer comment les différents pays réglementent l'utilisation de l'IA. Il en ressort qu'il existe une notable différence entre les approches des différents pays.

En effet, la réglementation de l'IA peut se faire à travers différents instruments, allant du plan d'action à une loi. Tous les pays analysés à l'exception de l'Afrique du Sud et du Nigéria disposent *a minima* d'une stratégie nationale ou d'un plan d'action. Sur les 20 pays analysés, seuls les États-Unis et la Chine disposent d'instruments nationaux horizontaux juridiquement contraignants spécifiques à l'IA et qui sont actuellement appliqués.¹³⁰ La Chine a choisi une approche sectorielle, alors que les États-Unis ont choisi de réglementer l'IA sous la forme d'un décret, qui n'a pas le même poids qu'une loi ayant suivi le processus législatif ordinaire. Pour d'autres pays, l'entrée en vigueur des instruments est imminente, tandis que d'autres se basent sur un cadre légal existant pour réguler l'IA.

La tendance démontre que de nombreux pays développent actuellement des instruments juridiquement contraignants en matière d'IA, comme le Canada, le Brésil, la Corée du Sud et le Royaume-Uni. Il sera donc intéressant de voir comment et sous quelle forme ces instruments se développeront.

Les approches réglementaires choisies dans les différents instruments, contraignants ou non, varient en fonction des pays. Le Canada, le Brésil et la Corée du Sud tendent clairement vers une approche basée sur les risques, visant à réglementer le marché économique. De plus, la prise en compte de la protection des droits humains s'ajoute dans les projets du Canada et du Brésil. Le Royaume-Uni développe quant à lui une approche unique dans son *White Paper*, en mettant en avant une résolution basée sur des principes et des résultats. Dès lors, si l'on regarde l'ensemble des pays analysés, il n'y a pas forcément d'approche réglementaire qui s'impose clairement.

Deuxièmement, concernant la portée des divers instruments, trois camps se dessinent. Certains privilégient une approche purement publique, d'autres tendent vers une approche purement privée, et la majorité tend vers une approche qui inclut les deux. En effet, seuls les États-Unis réglementent exclusivement le secteur public. Cependant, comme analysé, le décret états-unien peut avoir des incidences sur le secteur privé, mais indirectement. Concernant la réglementation prévue purement pour le secteur privé, plusieurs pays tendent vers cette approche dans leurs stratégies. En effet, le Japon, l'Australie et Singapour se concentrent sur la mise à disposition d'orientations pour l'industrie qui s'appuient sur les principes de l'OCDE, plutôt que sur l'adoption de réglementations spécifiques. L'approche la plus adoptée internationalement reste une approche qui couvre aussi bien le secteur public que le secteur privé. Ceci est l'approche privilégiée entre autres par le Canada, le Brésil, la Chine, la Corée du Sud et le Royaume-Uni. Dès lors, si l'on regarde l'ensemble des pays analysés, l'approche couvrant les deux secteurs reste celle qui est privilégiée.

Les différents instruments analysés peuvent être séparés en deux ensembles concernant leur champ d'application ; elle peut être horizontale ou sectorielle. La tendance ressortant actuellement des

¹³⁰ Il est important de noter que d'autres pays disposent de réglementations en matière de véhicules automatisés par exemples, qui n'ont pas été pris en compte dans cette analyse.

discussions internationales est à une réglementation horizontale de l'IA, ce qu'on retrouve dans les instruments élaborés par le Canada, les États-Unis, le Brésil, la Corée du Sud et d'autres encore. Cependant, certains pays se distinguent par leur approche sectorielle de la question. En effet, la Chine, Israël et le Royaume-Uni privilégient une approche sectorielle, qu'ils jugent plus apte à faire face aux changements dynamiques de la technologie.

Comme mentionné plus haut, seul un petit nombre de pays dispose d'instruments juridiquement contraignants applicables pour l'IA qui ont été adoptés et qui sont en vigueur. La majorité des pays se trouve dans le stade de négociation ou de réflexion quant à la meilleure manière d'appréhender la réglementation de cette nouvelle technologie. La Suisse semble donc être dans la tendance, avec les réflexions sur ce sujet qui sont actuellement en cours. Les prochaines années seront clés pour voir quelle tendance se dessine.

Le dernier critère utilisé pour cette analyse est l'autorité compétente et la mise en œuvre de la régulation. Il n'y a pas de modèle unique que tous les pays appliquent. Dans certains cas, un nouvel organe a été créé pour s'occuper de cette question. C'est le cas notamment au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni et aux Émirats Arabes Unis. D'autres pays utilisent des ministères existants, soit en combinaison avec un nouvel organe, soit comme seule autorité compétente. Par exemple, le Royaume-Uni a chargé son Ministère des communications en tant que régulateur principal. D'autres pays ont impliqué d'autres ministères, tels que le Ministère des sciences et de l'innovation, le Ministère de la justice, le Ministère de la sécurité publique, etc. Chaque pays a utilisé une approche qui convient à son administration nationale pour gouverner l'IA.

S'agissant des sanctions, seuls trois pays en plus de l'UE, à savoir le Canada, le Brésil et la Chine ont explicitement mentionné le mécanisme et le type de sanction dans leur document.¹³¹ Dans le cas des deux premiers pays, celles-ci se présentent sous forme administrative et/ou pécuniaire. Dans le cas de la Chine, les sanctions sont exclusivement pécuniaires.

Le AI Safety Summit de Bletchley Park en 2023 a également marqué la création de nombreux instituts de sécurité de l'IA dans de nombreux pays tels que le Royaume-Uni, les États-Unis, le Japon, le Canada et bien d'autres. En novembre 2024, le réseau « AI Safety Institute International Network » s'est réuni pour la première fois afin d'accélérer les progrès de la science de la sécurité de l'IA.¹³²

Pour conclure, un point qui unit tous les pays est que la réglementation de l'IA semble nécessaire, quelle qu'en soit la forme. Les différences géopolitiques se dessinent, les États-Unis et la Chine tendent vers des approches contrastantes.

¹³¹ Il est important de prendre en considération le fait que de nombreux pays sont encore au stade d'élaboration des instruments juridiques et ne se sont pas encore penchés sur la question.

¹³² UK Government (2023), *Introducing the AI Safety Institute*, disponible à l'adresse <https://www.gov.uk/government/publications/ai-safety-institute-overview/introducing-the-ai-safety-institute> (dernière consultation le 4 décembre 2024).

5. Bibliographie

Littérature

African Union (2023)

Powering Africa's Digital Future: AU Ministerial Meeting set to ignite Digital Transformation in Africa, disponible à l'adresse <https://au.int/en/pressreleases/20231121/powering-africas-digital-future-au-ministerial-meeting-set-ignite-digital#:~:text=African%20Ministers%20of%20ICT%20and.driving%20Africa%27s%20digital%20agenda%20forward> (dernière consultation le 10 juin 2024).

AI Researchers Association NZ (2021)

AI White Paper.pdf, disponible à l'adresse https://www.airesearchers.nz/site_files/28243/upload_files/AIWhitePaper.pdf?dl=1 (dernière consultation le 10 juin 2024).

ANSI (2023)

Leading AI Companies Sign U.S. Government Commitment on Safety, Security, and Trust in AI Development, disponible à l'adresse <https://www.ansi.org/standards-news/all-news/2023/07/7-21-23-leading-ai-companies-sign-us-government-commitment> (dernière consultation le 10 juin 2024).

Anzini Eipa (2021)

The Artificial Intelligence Act Proposal and its Implications for Member States, disponible à l'adresse <https://www.eipa.eu/publications/briefing/the-artificial-intelligence-act-proposal-and-its-implications-for-member-states/> (dernière consultation le 10 juin 2024).

ASIC (2024)

We're not there yet: Current regulation around AI may not be sufficient, disponible à l'adresse <https://asic.gov.au/about-asic/news-centre/speeches/we-re-not-there-yet-current-regulation-around-ai-may-not-be-sufficient/> (dernière consultation le 10 juin 2024).

Association for Progressive Communications (2024)

The risks of artificial intelligence and the response of Korean civil society, disponible à l'adresse <https://www.apc.org/en/blog/risks-artificial-intelligence-and-response-korean-civil-society> (dernière consultation le 10 juin 2024).

Australian Cyber Security Centre (2024)

Engaging with artificial intelligence, disponible à l'adresse <https://www.cyber.gov.au/resources-business-and-government/governance-and-user-education/artificial-intelligence/engaging-with-artificial-intelligence> (dernière consultation le 10 juin 2024).

Carnegie Endowment for International Peace (2023)

Lessons From the World's Two Experiments in AI Governance, disponible à l'adresse <https://carnegieendowment.org/posts/2023/02/lessons-from-the-worlds-two-experiments-in-ai-governance?lang=en> (dernière consultation le 10 juin 2024).

Carnegie Endowment for International Peace (2024)

Korea's Path to Digital Leadership. (n.d.), disponible à l'adresse <https://carnegieendowment.org/2024/02/28/digital-policy-report-card-for-south-korea-pub-91833> (dernière consultation le 10 juin 2024).

Carnegie Endowment for International Peace (2024)

Tracing the Roots of China's AI Regulations, disponible à l'adresse <https://carnegieendowment.org/2024/02/27/tracing-roots-of-china-s-ai-regulations-pub-91815#:~:text=China%20is%20regulating%20AI%2C%20and.transformative%20technologies%20of%20our%20time> (dernière consultation le 10 juin 2024).

Cointelegraph (2023)

How Nigeria stepped up its AI game in 2023, disponible à l'adresse <https://cointelegraph.com/news/how-nigeria-stepped-up-its-ai-game-in-2023> (dernière consultation le 10 juin 2024).

CSIS (2024)

The AI Safety Institute International Network: Next Steps and Recommendations, disponible à l'adresse <https://www.csis.org/analysis/ai-safety-institute-international-network-next-steps-and-recommendations> (dernière consultation le 4 décembre 2024).

DataGuidance (2024)

Japan: MIC and METI request public comments on draft AI business guidelines, disponible à l'adresse <https://www.dataguidance.com/news/japan-mic-and-meti-request-public-comments-draft-ai> (dernière consultation le 10 juin 2024).

Datatilsynet.dk (2024)

Ny regulatorisk sandkasse for AI, disponible à l'adresse <https://www.datatilsynet.dk/presse-og-nyheder/nyhedsarkiv/2024/mar/ny-regulatorisk-sandkasse-for-ai> (dernière consultation le 10 juin 2024).

Deloitte UK (2024)

The UK's framework for AI regulation, disponible à l'adresse <https://www.deloitte.com/uk/en/Industries/financial-services/blogs/the-uks-framework-for-ai-regulation.html> (dernière consultation le 2 décembre 2024).

Digital Watch Observatory (2023)

Germany's ambitious AI action plan aims to challenge US and China dominance, disponible à l'adresse <https://dig.watch/updates/germanys-ambitious-ai-action-plan-aims-to-challenge-us-and-china-dominance> (dernière consultation le 10 juin 2024).

ECDPM (2024)

Envisioning Africa's AI governance landscape in 2024 – ECDPM Briefing Note 177, disponible à l'adresse <https://ecdpm.org/application/files/7017/0651/8711/Envisioning-Africas-AI-Governance-Landscape-in-2024-ECDPM-Briefing-Note-177-2024.pdf> (dernière consultation le 10 juin 2024).

ECDPM (2023)

Looking into the crystal ball: Artificial intelligence policy and regulation in Africa, disponible à l'adresse <https://ecdpm.org/work/looking-crystal-ball-artificial-intelligence-policy-regulation-africa> (dernière consultation le 10 juin 2024).

España Digital 2026 (2024)

El Gobierno aprueba la Estrategia de Inteligencia Artificial 2024, disponible à l'adresse <https://espanadigital.gob.es/actualidad/aprobada-la-estrategia-de-inteligencia-artificial-2024> (dernière consultation le 10 juin 2024).

European Commission (2024)

Commission establishes AI Office to strengthen EU leadership in safe and trustworthy Artificial Intelligence, disponible à l'adresse https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/ip_24_2982 (dernière consultation le 4 décembre 2024).

Garrigues Digital (2024)

Regulating AI in the EU, US and OECD: the difficult balance between security and driving innovation, disponible à l'adresse https://www.garrigues.com/en_GB/garrigues-digital/regulating-ai-eu-us-and-oecd-difficult-balance-between-security-and-driving (dernière consultation le 10 juin 2024).

Government of Japan, Ministry of Economy, Trade and Industry (2024)

Outline of the draft "AI Guidelines for Business", disponible à l'adresse https://www.meti.go.jp/shingikai/mono_info_service/ai_shakai_jisso/pdf/20240119_6.pdf (dernière consultation le 10 juin 2024).

Government of Taiwan, National Science and Technology Council (2022)

2022 Taiwan AI-Readiness Assessment Report, disponible à l'adresse <https://digi.nstc.gov.tw/File/5AF024B4C7281A84/e761bee6-a38c-4d5b-8481-fc36b83b25d8?A=C> (dernière consultation le 10 juin 2024).

Holistic AI (2023)

How is Brazil Leading South America's AI Legislation Efforts? Disponible à l'adresse <https://www.holisticai.com/blog/brazil-ai-legislation-proposals> (dernière consultation le 10 juin 2024).

Holistic AI (2023)

Spain Becomes First EU Member to Establish AI Regulatory Body, disponible à l'adresse <https://www.holisticai.com/news/spain-ai-regulator> (dernière consultation le 10 juin 2024).

Holistic AI (2024)

- Making Sense of China's AI Regulations*, disponible à l'adresse <https://www.holisticai.com/blog/china-ai-regulation> (dernière consultation le 10 juin 2024).
- Infocomm Media Development Authority (2024)
Digital Trust Centre designated as Singapore's AI Safety Institute, disponible à l'adresse <https://www.imda.gov.sg/resources/press-releases-factsheets-and-speeches/factsheets/2024/digital-trust-centre> (dernière consultation le 4 décembre 2024).
- International Association of Privacy Professionals (2024)
Global AI governance: Singapore, disponible à l'adresse <https://iapp.org/resources/article/global-ai-governance-singapore/> (dernière consultation le 10 juin 2024).
- International Center for Future generations (2024)
The AI Safety Institute Network: who, what and how? disponible à l'adresse <https://icfg.eu/the-ai-safety-institute-network-who-what-and-how/#1725545495169-0fcf364b-d539> (dernière consultation le 4 décembre 2024).
- K&L gates (2024)
Taiwan's National Science and Technology Council Has Published the Draft Bill of the Basic Act on Artificial Intelligence for Public Consultation, disponible à l'adresse <https://www.klgates.com/Taiwans-National-Science-and-Technology-Council-Has-Published-The-Draft-Bill-Of-The-Basic-Act-On-Artificial-Intelligence-For-Public-Consultation-8-1-2024> (dernière consultation le 2 décembre 2024).
- Langlois avocats (2023)
Encadrement légal de l'intelligence artificielle : où en sommes-nous au Canada et au Québec ? disponible à l'adresse <https://langlois.ca/ressources/encadrement-legal-de-lintelligence-artificielle-ou-en-sommes-nous-au-canada-et-au-quebec> (dernière consultation le 10 juin 2024).
- Lee and Li, Attorneys-at-Law (2024)
Artificial Intelligence and Copyright Laws: A Comprehensive View on Worldwide Legislation of Artificial Intelligence-related Drafts in Response to Copyright Infringement, disponible à l'adresse www.leeandli.com/EN/Newsletters/7219.html (dernière consultation le 10 juin 2024).
- Library of Congress (2023)
China: Provisions on Deep Synthesis Technology Enter into Effect, disponible à l'adresse <https://www.loc.gov/item/global-legal-monitor/2023-04-25/china-provisions-on-deep-synthesis-technology-enter-into-effect/> (dernière consultation le 10 juin 2024).
- Mattos Filho (2024)
Regulatory framework for artificial intelligence passes in Brazil's Senate, disponible à l'adresse <https://www.mattosfilho.com.br/en/unico/framework-artificial-intelligence-senate/> (dernière consultation le 16 décembre 2024).
- Mayer Brown (2023)
UK's Approach to Regulating the Use of Artificial Intelligence, disponible à l'adresse <https://www.mayerbrown.com/en/insights/publications/2023/07/uks-approach-to-regulating-the-use-of-artificial-intelligence> (dernière consultation le 10 juin 2024).
- MIT Technology Review (2024)
Africa's push to regulate AI starts now, disponible à l'adresse <https://www.technologyreview.com/2024/03/15/1089844/africa-ai-artificial-intelligence-regulation-au-policy/> (dernière consultation le 10 juin 2024).
- Monetary Authority of Singapore (2020)
FEAT Principles Final.pdf, disponible à l'adresse <https://www.mas.gov.sg/~media/MAS/News%20and%20Publications/Monographs%20and%20Information%20Papers/FEAT%20Principles%20Final.pdf> (dernière consultation le 10 juin 2024).
- Mundie Advogados (2023)
Highlights, disponible à l'adresse <http://mundieadvogados.com.br/Highlights.en.807> (dernière consultation le 10 juin 2024).
- Olisa Agbakoba Legal (2023)

Artificial Intelligence (AI) Regulation in Nigeria: Key Considerations, Recommendations, Legal Framework, and Policy Development for Artificial Intelligence (AI) in Nigeria, disponible à l'adresse https://oal.law/artificial-intelligence-ai-regulation-in-nigeria-key-considerations-recommendations-legal-framework-and-policy-development-for-artificial-intelligence-ai-in-nigeria/?utm_source=Mondaq&utm_medium=syndication&utm_campaign=LinkedIn-integration&utm_source=mondaq&utm_medium=syndication&utm_term=technology&utm_content=articleoriginal&utm_campaign=article (dernière consultation le 10 juin 2024).

OSTP | The White House (n.d.)

Blueprint for an AI Bill of Rights, disponible à l'adresse <https://www.whitehouse.gov/ostp/ai-bill-of-rights/> (dernière consultation le 10 juin 2024).

Taylor Wessing (2023)

AI Regulation Around the World, disponible à l'adresse <https://www.taylorwessing.com/en/interface/2023/ai---are-we-getting-the-balance-between-regulation-and-innovation-right/ai-regulation-around-the-world> (dernière consultation le 10 juin 2024).

United States Government (2024)

Highlights of the 2023 Executive Order on Artificial Intelligence for Congress, disponible à l'adresse <https://crsreports.congress.gov/product/pdf/R/R47843#:~:text=Safety%20and%20Security-The%20E.O.,security%2C%20and%20critical%20infrastructure%20risk> (dernière consultation le 10 juin 2024).

White & Case (2024)

AI Watch: global regulatory tracker – South Korea, disponible à l'adresse <https://www.whitecase.com/insight-our-thinking/ai-watch-global-regulatory-tracker-south-korea> (dernière consultation le 2 décembre 2024).

Sites internet

Agenzia per l'Italia Digitale

The Italian Strategy for Artificial Intelligence 2024-2026, disponible à l'adresse <https://www.agid.gov.it/en/agenzia/stampa-e-comunicazione/notizie/2024/07/22/italian-strategy-artificial-intelligence-2024-2026> (dernière consultation le 4 décembre 2024).

AIM AT 2030

Artificial Intelligence Mission Austria 2030, disponible à l'adresse <https://www.ki-strategie.at/> (dernière consultation le 4 décembre 2024).

AISI Japan AI Safety Institute

Overview, disponible à l'adresse <https://aisi.go.jp/> (dernière consultation le 4 décembre 2024).

Australians for AI Safety

Australians for AI Safety, disponible à l'adresse <https://www.australiansforaisafety.com.au/> (dernière consultation le 4 décembre 2024).

Canada.ca

Consultation sur l'élaboration d'un code de pratique canadien pour les systèmes d'intelligence artificielle générative, disponible à l'adresse <https://ised-isde.canada.ca/site/ised/fr/consultation-lelaboration-dun-code-pratique-canadien-pour-systemes-dintelligence-artificielle> (dernière consultation le 10 juin 2024).

Canada.ca

Canada launches Canadian Artificial Intelligence Safety Institute, disponible à l'adresse <https://www.canada.ca/en/innovation-science-economic-development/news/2024/11/canada-launches-canadian-artificial-intelligence-safety-institute.html> (dernière consultation le 4 décembre 2024).

Canada.ca

Stratégie pancanadienne en matière d'intelligence artificielle, disponible à l'adresse <https://ised-isde.canada.ca/site/strategie-ia/fr> (dernière consultation le 10 juin 2024).

Canada.ca

Utilisation responsable de l'intelligence artificielle (IA) disponible à l'adresse <https://www.canada.ca/fr/gouvernement/systeme/gouvernement-numerique/innovations-gouvernementales-numeriques/utilisation-responsable-ai.html> (dernière consultation le 10 juin 2024).

CIFAR

Stratégie pancanadienne en matière d'IA, disponible à l'adresse <https://cifar.ca/fr/ia/> (dernière consultation le 10 juin 2024).

Cliffe Dekker Hofmeyr

Regulation of AI in South Africa, disponible à l'adresse <https://www.cliffedekkerhofmeyr.com/news/media/2024/Technology/Regulation-of-AI-in-South-Africa> (dernière consultation le 10 juin 2024).

DataGuidance

Denmark: Government announces digitization strategy with a focus on AI, disponible à l'adresse <https://www.dataguidance.com/news/denmark-government-announces-digitization-strategy#:~:text=Denmark%3A%20Government%20announces%20digitization%20strategy%20with%20a%20focus%20on%20AI,-Artificial%20Intelligence&text=On%20November%2016%2C%202023%2C%20the,the%20public%20and%20private%20sectors> (dernière consultation le 10 juin 2024).

Digital Austria

Artificial Intelligence Mission Austria 2030, disponible à l'adresse <https://www.digitalaustria.gv.at/eng/strategy/strategy-AI-AIM-AT-2030.html> (dernière consultation le 4 décembre 2024).

Elysee.fr

Sommet pour l'action sur l'IA, disponible à l'adresse <https://www.elysee.fr/sommet-pour-l-action-sur-l-ia> (dernière consultation le 4 décembre 2024).

Gouvernement de la République Française, commission de l'IA

- IA ambition pour la France*, disponible à l'adresse <https://www.info.gouv.fr/upload/media/content/0001/09/4d3cc456dd2f5b9d79ee75fee63b47f10d75158.pdf> (dernière consultation le 10 juin 2024).
- Gouvernement de la République Française
France 2030, disponible à l'adresse <https://www.info.gouv.fr/grand-dossier/france-2030> (dernière consultation le 10 juin 2024).
- Gouvernement de la République Française
La stratégie nationale pour l'intelligence artificielle, disponible à l'adresse <https://www.entreprises.gouv.fr/fr/numerique/enjeux/la-strategie-nationale-pour-l-ia> (dernière consultation le 10 juin 2024).
- Government of Australia, Department of Industry Science and Resources
Australia's Artificial Intelligence Action Plan, disponible à l'adresse <https://www.industry.gov.au/publications/australias-artificial-intelligence-action-plan> (dernière consultation le 10 juin 2024).
- Government of Australia, Department of Industry, Science and Resources
AI expert group terms of reference, disponible à l'adresse <https://www.industry.gov.au/science-technology-and-innovation/technology/artificial-intelligence/ai-expert-group-terms-reference> (dernière consultation le 10 juin 2024).
- Government of Australia, Department of Industry, Science, and Resources
Australia's AI ethics principles, disponible à l'adresse <https://www.industry.gov.au/publications/australias-artificial-intelligence-ethics-framework/australias-ai-ethics-principles> (dernière consultation le 10 juin 2024).
- Government of Australia, Department of Industry, Science and Resources
The Australian Government's interim response to safe and responsible AI consultation, disponible à l'adresse <https://www.industry.gov.au/news/australian-governments-interim-response-safe-and-responsible-ai-consultation> (dernière consultation le 10 juin 2024).
- Government of Denmark, Agency for Digital Government
The Danish National Strategy for Artificial Intelligence, disponible à l'adresse <https://en.digst.dk/strategy/the-danish-national-strategy-for-artificial-intelligence/> (dernière consultation le 10 juin 2024).
- Government of Germany, KI Strategie
Home - KI Strategie, disponible à l'adresse <https://www.ki-strategie-deutschland.de/> (dernière consultation le 10 juin 2024).
- Government of Germany
BMDV - Strategy for International Digital Policy of the Federal Government, disponible à l'adresse <https://bmdv.bund.de/SharedDocs/EN/Articles/K/strategy-international-digital-policy.html> (dernière consultation le 10 juin 2024).
- Government of Japan, Cabinet Office
AI Strategy 2022, disponible à l'adresse <https://www8.cao.go.jp/cstp/ai/aistratagy2022en.pdf> (dernière consultation le 10 juin 2024).
- Government of Japan, Ministry of Internal Affairs and Communications
Hiroshima AI Process, disponible à l'adresse <https://www.soumu.go.jp/hiroshimaaiprocess/en/index.html> (dernière consultation le 10 juin 2024).
- Government of Singapore
National AI Strategy, disponible à l'adresse <https://file.go.gov.sg/nais2023.pdf> (dernière consultation le 10 juin 2024).
- ITWeb AI Summit 2024 Conference
Disponible à l'adresse <https://www.itweb.co.za/event/itweb-ai-summit-2024/> (dernière consultation le 10 juin 2024).
- Ministry of Innovation, Science and Technology
Israel's Policy on Artificial Intelligence Regulation and Ethics, disponible à l'adresse https://www.gov.il/en/pages/ai_2023 (dernière consultation le 10 juin 2024).
- NIST

US Artificial Intelligence Safety Institute, disponible à l'adresse <https://www.nist.gov/aisi> (dernière consultation le 4 décembre 2024).

NIST

AI Risk Management Framework, disponible à l'adresse <https://www.nist.gov/itl/ai-risk-management-framework> (dernière consultation le 10 juin 2024).

OCDE

L'intelligence artificielle, disponible à l'adresse <https://www.oecd.org/fr/themes/intelligence-artificielle.html> (dernière consultation le 10 juin 2024).

OECD

AI Principles Overview, disponible à l'adresse <https://oecd.ai/en/ai-principles> (dernière consultation le 10 juin 2024).

OECD

NATIONAL AI STRATEGY Policy, disponible à l'adresse <https://oecd.ai/en/dashboards/policy-initiatives/http:%2F%2Faipo.oecd.org%2F2021-data-policyInitiatives-26499> (dernière consultation le 10 juin 2024).

OECD.AI

ETHICAL NORMS FOR NEW GENERATION AI Policy, disponible à l'adresse <https://oecd.ai/en/dashboards/policy-initiatives/http:%2F%2Faipo.oecd.org%2F2021-data-policyInitiatives-27190> (dernière consultation le 10 juin 2024).

Stanford.edu

Full Translation: China's 'New Generation Artificial Intelligence Development Plan' (2017), disponible à l'adresse <https://digichina.stanford.edu/work/full-translation-chinas-new-generation-artificial-intelligence-development-plan-2017/> (dernière consultation le 10 juin 2024).

The American Presidency Project

2024 GOP Platform Make America Great Again, disponible à l'adresse <https://www.presidency.ucsb.edu/documents/2024-republican-party-platform> (dernière consultation le 2 décembre 2024).

UAE Artificial Intelligence Office

UAE National Strategy for Artificial Intelligence 2031, disponible à l'adresse <https://ai.gov.ae/wp-content/uploads/2021/07/UAE-National-Strategy-for-Artificial-Intelligence-2031.pdf> (dernière consultation le 10 juin 2024).

UAE Artificial Intelligence Office

About | Artificial Intelligence Office, UAE, disponible à l'adresse https://ai.gov.ae/about_us/ (dernière consultation le 10 juin 2024).

UK Government

Introducing the AI Safety Institute, disponible à l'adresse <https://www.gov.uk/government/publications/ai-safety-institute-overview/introducing-the-ai-safety-institute> (dernière consultation le 4 décembre 2024).

UK Government

National AI Strategy, disponible à l'adresse <https://www.gov.uk/government/publications/national-ai-strategy> (dernière consultation le 10 juin 2024).

UK Government

AI Seoul Summit 2024, disponible à l'adresse <https://www.gov.uk/government/topical-events/ai-seoul-summit-2024> (dernière consultation le 10 juin 2024).

Bases et normes légales

Canada.ca

Directive sur la prise de décisions automatisée, disponible à l'adresse <https://www.tbs-sct.canada.ca/pol/doc-fra.aspx?id=32592> (dernière consultation le 10 juin 2024).

Canada.ca

The Artificial Intelligence and Data Act (AIDA) – Companion document, disponible à l'adresse <https://ised-isde.canada.ca/site/innovation-better-canada/en/artificial-intelligence-and-data-act-aida-companion-document> (dernière consultation le 10 juin 2024).

Canada.ca

Loi sur l'intelligence artificielle et les données, disponible à l'adresse <https://ised-isde.canada.ca/site/innovover-meilleur-canada/fr/loi-lintelligence-artificielle-donnees> (dernière consultation le 10 juin 2024).

China Law Translate

Provisions on the Management of Algorithmic Recommendations in Internet Information Services, disponible à l'adresse <https://www.chinalawtranslate.com/en/algorithms/> (dernière consultation le 10 juin 2024).

China Law Translate

Interim Measures for the Management of Generative Artificial Intelligence Services, disponible à l'adresse <https://www.chinalawtranslate.com/en/generative-ai-interim/> (dernière consultation le 10 juin 2024).

European Union

Regulation (EU) 2021/0106 of the European Parliament and of the Council laying down harmonized rules on artificial intelligence (EU AI Act). Official Journal of the European Union, disponible à l'adresse <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=celex%3A52021PC0206> (dernière consultation le 10 juin 2024).

Justice.gc.ca

Projet de loi C-27 : Loi édictant la Loi sur la protection de la vie privée des consommateurs, la Loi sur le Tribunal de la protection des renseignements personnels et des données et la Loi sur l'intelligence artificielle et les données et apportant des modifications corrélatives et connexes à d'autres lois, disponible à l'adresse https://www.justice.gc.ca/fr/sjc-csj/pl/charte-charter/c27_1.html (dernière consultation le 10 juin 2024).

Parlement du Canada

C-27 (44-1) – LEGISinfo, disponible à l'adresse <https://www.parl.ca/legisinfo/fr/projet-de-loi/44-1/c-27> (dernière consultation le 2 décembre 2024).

Senado Federal

PL 2338/2023, disponible à l'adresse <https://www25.senado.leg.br/web/atividade/materias/-/materia/157233> (dernière consultation le 10 juin 2024).

The White House

Executive Order on the Safe, Secure, and Trustworthy Development and Use of Artificial Intelligence, disponible à l'adresse <https://www.whitehouse.gov/briefing-room/presidential-actions/2023/10/30/executive-order-on-the-safe-secure-and-trustworthy-development-and-use-of-artificial-intelligence/> (dernière consultation le 10 juin 2024).

UK Parliament

Artificial Intelligence (Regulation) Bill [HL] - Parliamentary Bills, disponible à l'adresse <https://bills.parliament.uk/bills/3519> (dernière consultation le 10 juin 2024).